This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Tableau Historique de l'Académie des Inscriptions et Belles - Lettres 1855

L Soc 1621 38.3

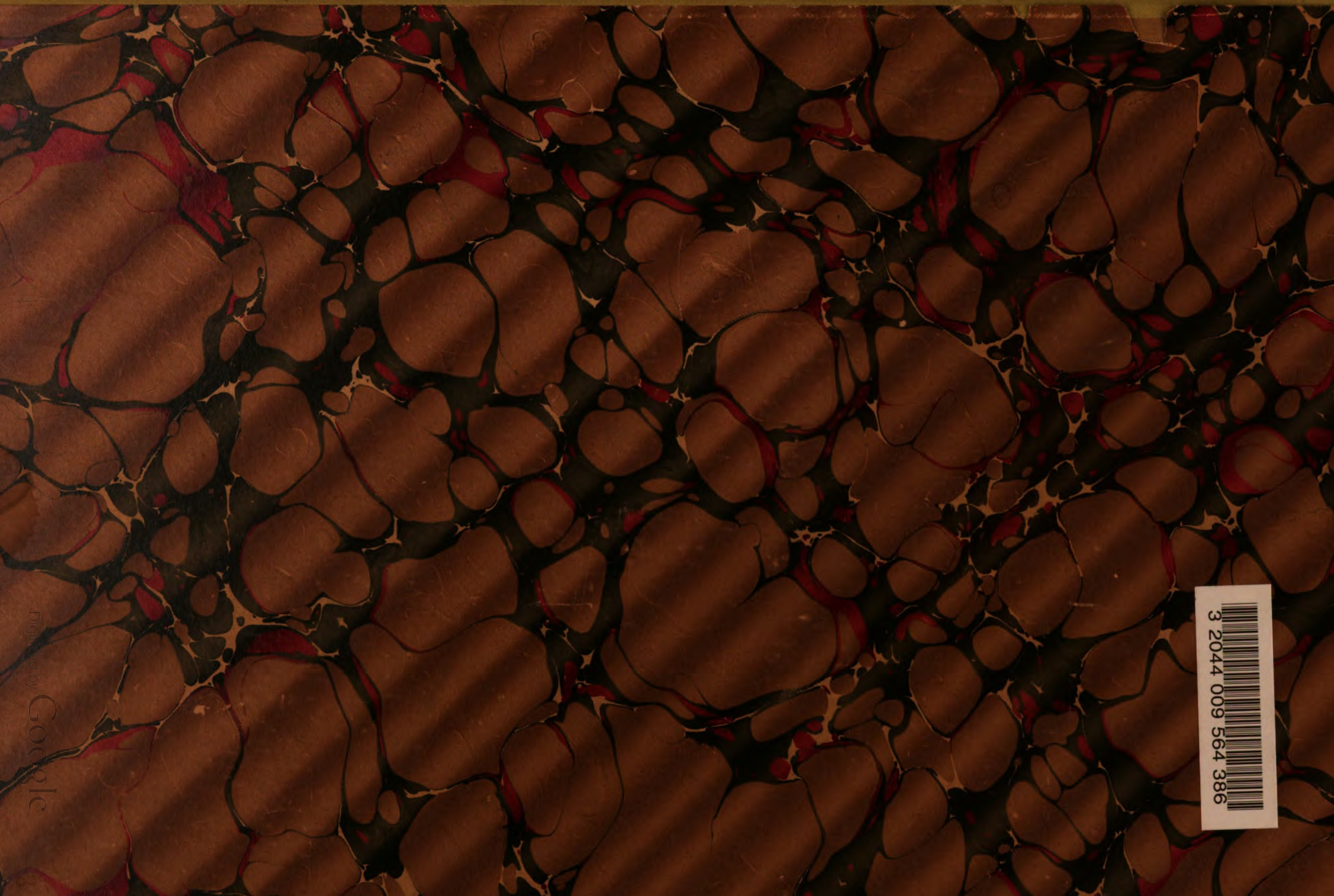

3 2044 009 564 386

Digitized by Google

L Soc 1621.38.3

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU HISTORIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU HISTORIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LV.

Digitized by Google

L Soc 1821.3F.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

NOTICE CHRONOLOGIQUE

SUR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

AVERTISSEMENT.

Quoique cette Notice, avec les tableaux qui la suivent, dût, selon l'ordre des matières, entrer dans la seconde section de ce volume, puisqu'elle répond à une question de M. le Ministre de l'instruction publique, et qu'elle se rattache ainsi à la correspondance officielle, cependant, comme elle offre une vue générale et chronologique de l'état de l'Académie depuis l'origine jusqu'à nos jours, il m'a paru qu'elle serait mieux placée, extraordinairement, en tête de cette partie, consacrée à l'*Histoire*.

M. le Ministre, « au moment de publier un nouvel annuaire des Sociétés savantes de la France pour 1852 », avait demandé à M. Walckenaer, alors secrétaire perpétuel, « quelques renseignements

Digitized by Google

précis, relatifs à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour compléter l'historique de l'Institut...

« Les renseignements que je désire avoir à cet effet, ajoutait M. le « Ministre, sont :

« 1° Un tableau chronologique complet, donnant la succession des membres de l'Académie depuis sa fondation, distribués par fauteuils.....

« 2° La date précise de l'institution des commissions établies dans le sein de l'Académie, avec une copie de la décision qui les a instituées;

« 3° Le nombre et le titre des publications confiées à l'Académie, l'indication des lois ou ordonnances qui ont ordonné ces publications, et le nombre des volumes parus jusqu'à ce jour, etc. [1]. »

M. Walckenaer se hâta de rédiger l'exposition suivante :

[1] Lettre du 13 janvier 1852.

Digitized by Google

I.

DES PREMIERS TEMPS DE L'ACADÉMIE, ANTÉRIEURS À LA TENUE RÉGULIÈRE DE SES REGISTRES.

1663 — 1683.

COLBERT.

Une médaille qui se trouve gravée au tome I, page 3, du Recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions, et mieux gravée encore dans le volume de l'Histoire métallique du siècle de Louis XIV (planche LXXV), semble constater authentiquement que l'établissement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres remonte à l'année 1663, et cependant cela n'est pas tout à fait exact. Il est bien vrai que, dès l'année 1663, Colbert avait choisi quatre membres de l'Académie française, qu'il réunissait dans sa bibliothèque pour discuter les inscriptions, les médailles et les devises à faire en l'honneur du roi. Il appliqua les lumières des membres de cette commission à inventer ou à examiner les différents dessins de peinture et de sculpture dont on voulait embellir Versailles; « on y réglait le choix et l'ordre des statues; on y consultait les ornements des fontaines et des bosquets[1], » les dessins des tapisseries du roi, les jetons du trésor royal, des bâtiments et de la marine, etc.

Quand Quinault fut chargé de travailler pour le roi aux tragédies en musique, S. M. lui enjoignit expressément de consulter les académiciens qui s'assemblaient chez Colbert. A mesure que chaque pièce avançait, Quinault en montrait les

[1] *Histoire de l'Académie*, t. I, p. 3.

Digitized by Google

morceaux au roi, qui demandait toujours ce qu'en avait dit la *Petite Académie,* car c'est ainsi qu'il l'appelait.

On soumettait aussi au jugement de cette commission les livres sur lesquels elle était en état de prononcer, et dont le roi voulait encourager l'impression.

Les quatre premiers académiciens qui formèrent la Petite Académie furent Chapelain, l'abbé Bourzeis, Charpentier et l'abbé Cassagnes. Perrault, contrôleur des bâtiments, tenait la plume, et devint membre de cette commission lorsqu'il eut été reçu de l'Académie française. L'abbé Bourzeis mourut en 1672, et Chapelain en 1674. Ils furent remplacés par l'abbé Tallemant jeune et par Quinault, tous deux de l'Académie française.

Colbert présidait souvent cette Petite Académie, il y portait les ordres du roi, y faisait connaître ses intentions; mais dans les dernières années de sa vie, il cessa d'y paraître. Il n'eut plus la même confiance dans Perrault, qui quitta la commission des bâtiments et ne vint plus aux séances de la Petite Académie. L'abbé Gallois fut chargé de le remplacer. Gallois ne savait pas, comme Perrault, stimuler le zèle des académiciens, ni diriger leurs travaux, et, pendant dix-huit mois, les réunions devinrent moins fréquentes, et la Petite Académie fut sur le point de s'anéantir.

1683 — 1694.

LOUVOIS.

Elle se ranima après la mort de Colbert, en septembre 1683. Louvois avait succédé à ce ministre dans la charge de surintendant des bâtiments. Perrault ayant en quelque sorte donné sa démission[1], la Petite Académie se réduisait à trois

[1] Voy. p. 21, note 3.

Digitized by Google

membres, à savoir : Tallemant, Charpentier et Quinault. Louvois leur dit de nommer un quatrième membre; ils choisirent Félibien le père, et Louvois recommença à présider lui-même les séances de la Petite Académie. Il la faisait venir chez lui, à Paris et à Meudon. Il fixa enfin ses séances au Louvre, dans la salle où se réunissait l'Académie française; il régla que l'on s'assemblerait deux fois la semaine, le lundi et le samedi, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept heures. La Chapelle fut le cinquième membre. Cet homme de lettres, devenu, sous Louvois, contrôleur des bâtiments, comme l'avait été Perrault, fut, comme lui, chargé par le ministre dirigeant de se trouver à toutes les séances, et de tenir note des délibérations. Louis XIV ajouta trois autres membres : ce furent Racine, Despréaux et Rainssant, directeur du cabinet royal des antiques. La Petite Académie commença à prendre une forme régulière, et se trouva composée de huit membres. Ces membres étaient, à l'époque où elle commença à faire frapper quelques-unes des médailles de l'histoire métallique du roi : Charpentier, l'abbé Tallemant, Quinault, Félibien, Racine, Despréaux, Rainssant, de la Chapelle, secrétaire.

Boileau (toujours nommé Despréaux dans nos registres) fut très-assidu aux séances, et composa un grand nombre de médailles.

Quinault mourut en octobre 1688, et Rainssant, se promenant dans le parc de Versailles, se noya dans la pièce d'eau des Suisses. Louvois mourut sans que ces deux membres eussent été remplacés; mais ils le furent, en 1691, par de Tourreil et l'abbé Renaudot.

Digitized by Google

II.

DES TEMPS POSTÉRIEURS À LA TENUE RÉGULIÈRE DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE, JUSQU'À LA CRÉATION DE L'INSTITUT.

1694 — 1701.

PONTCHARTRAIN.

Ce n'est pas seulement parce qu'il a fait rendre la première ordonnance qui constitue l'Académie des belles-lettres, que Pontchartrain doit être considéré comme le père, le fondateur de cette compagnie savante. C'est parce que, né avec beaucoup d'esprit et un goût très-vif pour l'étude, il dirigea, anima, surveilla ses travaux; il en fit une affaire principale de la haute administration, et y fit participer le roi lui-même.

Après la mort de Louvois, la surintendance des bâtiments n'eut plus les académies dans ses attributions. Pontchartrain, devenu contrôleur général des finances et secrétaire d'État, ayant le département de la maison du roi, en fut chargé; et, lorsqu'en 1699 il fut nommé chancelier, il continua à diriger les travaux de l'Académie des belles-lettres, et fut toujours son ministre de fait, quoique les académies fussent demeurées dans le département de son fils Phélippeaux, devenu, comme il l'avait été, secrétaire d'État et contrôleur général des finances.

Le premier soin de Pontchartrain fut d'obliger l'Académie à tenir un registre régulier de ses séances. Le premier de ces registres commence à la date du samedi 3 avril 1694, par une liste des membres, dont nous donnons une copie figurée :

Digitized by Google

LISTE DES ACADÉMICIENS QUI COMPOSENT L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS.

M. de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État;
M. Phélippeaux, secrétaire d'État en survivance;
M. l'abbé Bignon [1].

MM. Charpentier,
Félibien,
Racine,
Despréaux,
De Tourreil,
L'abbé Renaudot,
De la Loubère.

M. l'abbé de Tallemant, secrétaire.

[1] Les deux ministres et le neveu du premier s'inscrivirent sur la liste de l'Académie comme membres honoraires, comme protecteurs, hors ligne. Ces grands sei-

Digitized by Google

Pontchartrain, lorsqu'il eut été nommé chancelier, redoubla d'activité et de zèle pour faire terminer par l'Académie l'*Histoire du roi par médailles*, et prit part lui-même à la composition de l'ouvrage. En 1702, il parut une première édition de toutes celles qui avaient été frappées et gravées jusqu'alors, dont nous aurons à parler ci-après plus amplement.

Dans l'intervalle de la première séance régulière de l'Académie jusqu'à l'époque de cette publication des premiers fruits de ses travaux, Racine et Félibien avaient cessé de vivre, et ils furent remplacés par Dacier et Pavillon. Ce dernier s'adonna avec ardeur au travail de la composition des médailles de l'Histoire du roi.

De 1701 à 1713.

Cet ouvrage terminé, il fut facile à l'Académie d'obtenir de Louis le Grand une sorte de charte régulière; cette charte royale, qui n'a pas moins de quarante-neuf articles, lui fut concédée le 1er juillet 1701, et porte le titre de *Règlement ordonné par le roy pour l'Académie royale des inscriptions et médailles.*

A partir de cette époque, l'Académie étendit considérablement ses travaux. Le roi augmenta le nombre des académiciens, et le bureau se trouva composé de la manière suivante :

L'abbé Bignon, président;

L'abbé de Caumartin, vice-président;

Despréaux, directeur;

De Tourreil, sous-directeur;

gneurs, très-lettrés eux-mêmes, ne prenaient point des places d'hommes de lettres. Ils se rapprochaient d'eux dans le commerce d'une considération bienveillante, d'une part, et d'une familiarité respectueuse, de l'autre; rien de plus.

Digitized by Google

Tallemant, secrétaire;

Félibien fils, trésorier[1].

Le roi nomma académiciens honoraires, outre les deux désignés président et vice-président :

Le prince Armand Gaston de Rohan, coadjuteur et depuis évêque de Strasbourg et cardinal;

Fabio Brulart de Sillery;

Le R. P. François de la Chaise, confesseur du roi;

Jacques, marquis de Beringhen, chevalier des ordres du roi et premier écuyer de Sa Majesté;

Le R. P. D. Jean de Mabillon, bénédictin;

Louis-Marie, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi;

Michel le Pelletier de Souzy, conseiller d'État ordinaire et au conseil royal;

Nicolas Foucault, intendant de la généralité de Caen, et depuis conseiller d'État ordinaire.

L'Académie tint sa première séance publique de la Saint-Martin le 15 novembre. Elle composa le jeton qui devait être distribué à chaque séance aux membres présents : ce jeton avait d'un côté les armes de France et la tête du roi; sur le revers, une muse tenant à la main une couronne de laurier et ayant derrière elle des cyprès et des obélisques, et pour âme ces mots d'Horace : *Vetat mori.*

[1] Les officiers de l'Académie furent, comme on voit, un président et un vice-président de l'ordre des *honoraires*, un directeur et un sous-directeur de l'ordre des *pensionnaires*, un secrétaire perpétuel et un trésorier perpétuel, jusqu'en 1716. Mais Félibien ayant malversé, son titre et son office furent réunis à ceux du secrétaire perpétuel, et depuis ce temps jusqu'en 1793, l'Académie garda son bureau ainsi composé : les quatre premiers officiers siégeant à la fois, sans partage de la présidence, mais se suppléant en cas d'absence de l'un d'eux, dans l'ordre hiérarchique; le secrétaire perpétuel trésorier, tenant la correspondance, faisant les affaires de l'Académie, et ayant la garde de ses archives et de ses collections. — N.

Digitized by Google

L'Académie fit paraître en ce temps l'ouvrage qui l'avait occupée jusqu'alors et qui fut intitulé : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand avec les explications historiques.* Paris, de l'Imprimerie royale, 1702; grand in-folio. Ce livre était précédé d'une préface, qui fut supprimée dans la seconde édition, dont nous parlerons bientôt; cette préface, que les bibliographes attribuent à Tallemant, était d'Antoine Galland, récemment nommé de l'Académie, et professeur de langue arabe au collége de France.

De 1713 à 1716.

Le règlement donné par le roi et visé du garde des sceaux n'assurait pas à l'Académie des inscriptions et médailles une existence aussi légale que celle qu'avait reçue, de Richelieu, l'Académie française. Cette existence lui fut assurée et un titre plus authentique lui fut conféré par les lettres patentes de Louis XIV données à Marly, en février 1713, et enregistrées au parlement et à la chambre des comptes, qui confirmaient l'établissement de l'*Académie des inscriptions et médailles* et celle de l'*Académie des sciences.*

De 1716 jusqu'à la création de l'Institut.

Après la mort du roi, l'Académie fut de nouveau réorganisée par le régent, et un arrêt du conseil d'État du 4 janvier 1716 changea son titre en celui d'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres.*

L'Académie avait continué et complété le travail de l'histoire métallique de Louis le Grand, et le volume fut imprimé, en 1723, avec un nouvel intitulé, qui fut : *Médailles des principaux événements du règne entier de Louis le Grand, avec des explications historiques.* Paris, de l'Imprimerie royale, 1723.

Digitized by Google

Dans cette édition, on n'inséra point la préface qui avait paru dans l'édition de 1702, et qui même, à cette époque, n'avait été insérée que dans quelques exemplaires. On supprima aussi la grande médaille sur la naissance de Louis XIV, dont le dessin et la description commencent le premier registre de l'Académie (3 avril 1694). Cette médaille a pour devise : *Ortus solis gallici.* On ne conserva que celle qui a été frappée sur le même événement, et qui a pour devise : *Cœli munus.*

L'Académie n'avait pas borné ses travaux à l'Histoire métallique du roi. Dès qu'elle eut été reconstituée, en 1716, elle se trouva en mesure de commencer l'impression du premier volume de ses Mémoires, qui parut l'année suivante, en 1717, et qui fut réimprimé en 1736.

L'Académie s'est livrée sans relâche à composer et à publier une longue série de mémoires sur divers sujets d'érudition, qui justifient son titre d'Académie des belles-lettres. Elle n'en a pas moins continué à composer toutes les inscriptions et devises, médailles et jetons qui lui ont été demandés par le Gouvernement.

De 1716 à 1742.

Gros de Boze avait succédé à Tallemant comme secrétaire la même année où il fut reçu membre de l'Académie, c'est-à-dire en 1706[1], et depuis 1706 jusqu'en 1742, époque à laquelle il donna sa démission, après trente-six ans d'exercice. Gros de Boze, par ses soins diligents et même minutieux, a beaucoup contribué à fonder l'ordre et la régularité dans les travaux, et les excellentes règles de discussion et de critique qui distinguent l'Académie.

[1] Il était entré à l'Académie, l'an 1705, dans la classe des *élèves;* il fut nommé *associé,* l'année suivante, et presque aussitôt *pensionnaire* et secrétaire perpétuel. — N.

Digitized by Google

Le 24 juillet 1719, Louis XV, enfant, vint présider une séance particulière de l'Académie.

En 1722, pendant la durée du secrétariat de Gros de Boze, le czar de Russie, Pierre le Grand, consulta l'Académie pour l'inscription à mettre à sa statue, et au sujet d'un manuscrit écrit en caractères inconnus. L'Académie reconnut que ces caractères étaient en langue tibétaine, et en fit parvenir au czar une traduction française[1].

Sur l'invitation de Mahomet Effendy, deux membres de l'Académie furent envoyés en Orient pour recueillir des manuscrits grecs, copier des inscriptions et décrire des antiquités.

Depuis, l'Académie n'a pas cessé d'entretenir un commerce honorable avec les savants étrangers, et le Gouvernement a toujours continué de donner des missions scientifiques à ses membres. C'est en 1731, et encore pendant le secrétariat de Gros de Boze, que le président Durey de Noinville fonda un prix annuel de 400 francs pour l'auteur qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi à traiter le sujet proposé pour le concours au prix.

En 1739, l'ambassadeur de Venise vint recevoir, en séance publique, le prix que l'Académie avait décerné à M. Pontedera, de Padoue.

L'Académie décida, en 1734, que l'on ferait un volume de table des matières tous les dix volumes, et que les prix seraient imprimés à la suite des Mémoires.

[1] Pendant son voyage à Paris, en 1717, le czar, visitant les ateliers de la Monnaie, examina curieusement la structure, la force et le jeu du grand balancier, et voulut le mouvoir lui-même. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il vit sortir de dessous le coin un large médaillon avec son portrait d'un côté, et de l'autre une Renommée volant du Nord au Midi, avec ces mots en légende : *Vires acquirit eundo*. L'Académie avait donné le dessin et la légende. (*Hist.* t. V, p. 3.) — N.

Digitized by Google

Les prix n'ont point été imprimés, mais la décision de l'Académie a reçu son exécution par rapport aux tables des matières; les volumes qui les contiennent sont les tomes XI, XXII, XXXIII, XLIV et LI.

1742 — 1749.

Fréret succéda à Gros de Boze comme secrétaire trésorier, le 29 décembre 1742, et conserva cette place jusqu'à sa mort; il ne publia aucun mémoire. On a dit avec raison qu'il n'avait vécu et écrit que pour l'Académie, et qu'il l'aimait comme un Spartiate aimait Lacédémone. Tous les secrétaires perpétuels qui lui ont succédé se sont fait un devoir de soigner la publication des écrits qu'il avait laissés, et en cela le secrétaire perpétuel actuel[1] n'a fait que suivre l'exemple de ceux qui l'avaient précédé.

Foncemagne, sans avoir le titre de secrétaire, publia les tomes XVI et XVII, renfermant les Mémoires lus de 1741 à 1743.

1749 — 1755.

Bougainville, nommé à la place de Fréret en 1749, publia en 1753 les Mémoires des années 1744, 1745 et 1746. Il donna sa démission pour cause d'infirmité en 1755. Il a continué le recueil des Mémoires jusqu'au XXIV^e^ volume.

Dans l'année qui suivit la nomination de Bougainville comme secrétaire perpétuel, en 1750, un nouveau règlement fut donné à l'Académie[2].

[1] M. Walckenaer. (Voy. t. XVI, 1^re^ partie, p. 253-468, nouvelle série.)

[2] Ce règlement n'affectait que la classe des correspondants honoraires et académiciens correspondants, qui s'était formée sans loi et sans ordre, et s'était accrue outre mesure. (Voy. t. XXIII, *Hist.* p. 3-8.) — N.

Digitized by Google

1755 — 1772.

Le Beau lui succéda et, pour la même cause que Bougainville, donna sa démission en 1772. Il a continué la collection des Mémoires depuis le XXIV^e^ volume, auquel il eut part, jusqu'au XXXV^e^.

Pendant la durée de son secrétariat, en 1754, Caylus fonda un prix annuel de 500 francs pour les sujets d'antiquités antérieurs au XIII^e^ siècle. On frappa pour cette fondation une médaille dessinée par Bouchardon, et qui a pour exergue : *Promovendo veterum monumentorum studio.* L'Académie décida, en outre, que les mémoires qui auraient obtenu ce prix seraient imprimés, quand il y en aurait suffisamment pour former un volume.

Ce fut le 3 décembre 1768 que le roi de Danemark vint visiter l'Académie, et fut harangué à ce sujet par le secrétaire perpétuel le Beau.

1772 — 1782.

Louis Dupuy est nommé à sa place le 21 décembre 1772, et, par les mêmes causes que Bougainville et le Beau, il donna sa démission le 16 octobre 1782. Il continua la collection des Mémoires jusqu'au XLI^e^ volume.

1782 — 1793.

Bon-Joseph Dacier fut nommé à la place de Louis Dupuy, le 13 décembre 1782; à lui se termine la liste des secrétaires perpétuels de l'ancienne Académie, qui fut supprimée, ainsi que toutes les autres, le 8 août 1793.

Dacier publia la collection de l'ancienne Académie jusqu'au L^e^ volume. Il est nécessaire de faire observer que le se-

Digitized by Google

crétaire perpétuel actuel[1] a commencé, dans la nouvelle collection des Mémoires, un supplément à l'ancienne en insérant, à la suite d'un volume de l'histoire, un mémoire inédit de Fréret.

Ce fut en 1785, sous le secrétariat de Dacier, qu'une commission de huit membres fut chargée de la publication des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale et de diverses autres blibliothèques ; cette collection s'est toujours continuée et est parvenue au XVIII[e] volume.

III.

DEPUIS LA CRÉATION DE L'INSTITUT JUSQU'AU RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1795 — 1816.

DE 1795 À JANVIER 1803.

Toutes les académies furent détruites en 1793, mais une loi du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) créa l'Institut pour les remplacer.

L'Institut fut divisé en trois classes.

Par l'organisation de ce grand corps, l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'était représentée par aucune des classes ni aucune des sections de ces classes. Un de ses membres fut placé dans la seconde classe (sciences morales et politiques, section de géographie), et six autres dans la section d'histoire de la même classe.

Douze autres de ses membres furent mis dans la troisième

[1] M. Walckenaer écrivait ces mots en février 1852. (Voy. p. 13, note 1.) — N.

Digitized by Google

classe (littérature et beaux-arts), dans la section des langues anciennes et dans celle des antiquités et monuments.

Champagne fut le secrétaire de la classe des sciences morales et politiques, Villar et Andrieux de la classe de littérature et beaux-arts. Dacier ne fut secrétaire d'aucune classe ni d'aucune section, et il fut placé dans la classe des sciences morales et politiques, section d'histoire.

Dans l'intervalle de 1795 à 1803, les anciens membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres lurent des mémoires sur divers sujets d'érudition, qui furent insérés dans les tomes I (1798), II (1799), III (1801), IV (1803), V (1804) de la classe des sciences morales et politiques, et dans les tomes I (1798), II (1799), III (1801), IV (1803), V (1804) de la classe de littérature et beaux-arts.

DE 1803 À 1816.

Par la nouvelle organisation que l'arrêté de Napoléon, en date du 3 pluviôse an XI (janvier 1803), donna à l'Institut, les académies furent rétablies sur leurs anciennes bases [1]. Il fut formé une nouvelle Académie qui eut pour objet les beaux-arts; toutes reçurent le nom de classes. L'Académie des inscriptions et belles-lettres reparut presque avec les règlements qu'elle avait autrefois, légèrement modifiés : elle devint la troisième classe de l'Institut, et eut pour titre : *Classe d'histoire et de littérature ancienne.*

Son ancien secrétaire, Dacier, lui fut rendu, et les travaux dont elle fut chargée par les décrets qui l'organisaient furent considérablement augmentés. Elle dut continuer toutes les

[1] Mais sous les noms de première classe (celle des sciences mathématiques et physiques), deuxième classe (celle de la langue et de la littérature française), troisième classe (histoire et littérature ancienne), quatrième classe (beaux-arts). — N.

Digitized by Google

grandes collections d'histoire nationale commencées par les Bénédictins, savoir :

1° Le Recueil des historiens de France, laissé par ces savants religieux au XIII^e^ volume, a été conduit par l'Académie jusqu'au XXI^e^, qui doit paraître sous peu de temps.

2° L'Histoire littéraire de la France, laissée au tome XII, a été continuée jusqu'au XXI^e^ volume.

3° Les Tables chronologiques des diplômes imprimés concernant l'histoire de France, et 4° la Collection des textes des chartes et diplômes des rois de la première race, commencées par un membre de l'ancienne Académie des belles-lettres[1], ont été reprises et continuées par un membre de la nouvelle[2]. L'Académie s'occupe de réunir les matériaux de la même collection pour la deuxième et la troisième race.

5° L'immense recueil des Ordonnances des rois de France a été récemment terminé et forme vingt et un volumes. L'Académie a commencé à s'occuper de la publication d'un supplément à ce recueil; elle a également publié une table chronologique des Ordonnances des rois de France de la troisième race.

Enfin, un décret de Napoléon, en date du 25 juin 1806, statue que la classe d'histoire et de littérature ancienne est spécialement chargée de publier et de proposer les sujets et légendes commémoratives des grands événements.

Dacier, comme secrétaire de la classe d'histoire et de la littérature ancienne, a publié quatre volumes des mémoires de cette classe.

1816 — 1852.

En 1816, l'Académie des inscriptions et belles-lettres reprit

[1] M. de Bréquigny.

[2] M. Pardessus, auquel ont succédé MM. Guérard et de Wailly, puis, à M. Guérard, M. Beugnot, pour les textes des chartes et diplômes, et M. Laboulaye, pour les Tables chronologiques (note de 1854). — N.

Digitized by Google

son ancien titre; elle continua tous les travaux dont ses membres de la classe d'histoire et de littérature ancienne, et de celle des sciences morales et politiques, avaient été chargés.

Aux prix qu'elle jugeait et qu'elle décernait, et aux publications sur les questions proposées par elle, furent ajoutés : le *prix de numismatique,* fondé par M. Allier de Hauteroche; les médailles décernées annuellement aux trois meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France, et les prix considérables fondés par le baron Gobert pour le *travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.*

Aux publications dont elle s'était chargée, elle dut ajouter les Historiens des croisades, tant orientaux qu'occidentaux, et les deux séries de Mémoires présentés à l'Académie par des savants; l'une de ces séries se compose uniquement de Mémoires relatifs aux antiquités de la France.

Dacier redevint secrétaire de la nouvelle Académie, et continua la publication de la nouvelle série de ses Mémoires, faisant suite aux quatre volumes de Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne et aux cinquante volumes de Mémoires de l'ancienne Académie, dont il avait publié lui-même les neuf derniers.

De 1816 jusqu'en 1833, Dacier a encore publié six volumes de la nouvelle série, qui, à l'époque de son décès, se trouvait ainsi arrivée au tome X.

En 1833, Silvestre de Sacy succéda à Dacier; il n'a point publié de nouveaux volumes de l'Académie.

Daunou a succédé à Silvestre de Sacy en 1838. Ce fut pendant la durée de sa gestion que parurent la Table des matières des dix premiers volumes du nouveau Recueil et les quatre volumes formant les quatre parties des tomes XII et XIII; les

Digitized by Google

tomes, d'après la décision de l'Académie, devant être désormais publiés en deux volumes ou parties.

De décembre 1840 au mois de février 1852 et durant la gestion du secrétaire actuel [1], il a paru :

1° Dix parties des Mémoires formant les tomes XIV, XV, XVI, XVII, XVIII 2e partie, et XIX 1re partie; trois volumes de Mémoires présentés par divers savants; les deux parties du tome XIV des Notices et extraits des manuscrits, ainsi que la 2e partie du tome XVI et la 2e du tome XVII.

2° Le tome LI des Mémoires de l'ancienne Académie, et qui forme la table des tomes XLV à L, a été également publié, et termine cette importante collection.

3° Les tomes XX et XXI de l'Histoire littéraire de la France et une nouvelle édition du tome XI.

4° Le tome XX des Historiens des Gaules et de la France.

5° Le tome XXI des Ordonnances des rois de France de la troisième race, ainsi que la table chronologique de ces mêmes ordonnances.

6° Les tomes V et VI de la Table des chartes et diplômes, ainsi que les tomes I et II des *Diplomata, chartæ, epistolæ, leges.*

7° Les tomes I et II des Historiens des croisades (lois), et le tome I, en deux parties, des Historiens occidentaux des croisades.

[1] On ne doit pas oublier que ceci était écrit par M. Walckenaer, le 16 février 1852. Le tome II de la première série des Mémoires présentés par des savants étrangers (divers sujets d'érudition) et les premières parties des tomes XVI et XVII de Notices et extraits de manuscrits, qui avaient été commencés de son vivant, furent publiés postérieurement dans le cours de la même année.

Digitized by Google

TABLEAU

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES[1].

PREMIÈRE PÉRIODE[2].

1663—1701.

QUATRE PREMIÈRES NOMINATIONS DE COLBERT[3].

1. 1663[4]. Chapelain, m. 1674.
   1674. Quinault, m. 1688.
   1691. Renaudot[5].

[1] Voy. p. 10.

[2] Ce tableau est très-différent, pour la première et la deuxième période particulièrement, de celui qui fut envoyé à M. le ministre de l'instruction publique, le 16 février 1852, et auquel il pourra servir d'errata. Lorsque M. Walckenaer fit ce travail, son esprit était partagé entre beaucoup d'occupations, et le temps le pressait; on lui avait demandé réponse *dans le plus court délai possible*. Il emprunta les principaux détails à l'Annuaire, d'ailleurs très-estimable, de la Société de l'histoire de France de 1841, mais qui contenait beaucoup d'erreurs dans cet article. La mort l'enleva peu de temps après. Nous n'avons fait ici que ce qu'il aurait fait lui-même, s'il vivait encore. Au lieu de rapporter les changements arrivés dans l'Académie, d'après les sommaires qui se trouvent aux pages 30-32 du tome I de l'*Histoire*, et qui ne les présentent qu'en masse par année, sans marquer précisément la succession des personnes, nous avons eu recours aux registres manuscrits des procès-verbaux, et nous avons suivi pas à pas l'ordre des vacances et des remplacements.

Il y a dans ce tableau un inconvénient, celui de paraître anticiper sur l'ordre historique des faits généraux en suivant la ligne des successions dans chaque fauteuil pendant toute la période de 1663 à 1701. Nous ne l'aurions évité qu'en tombant dans un autre plus fâcheux, savoir : le morcellement du tableau.

[3] « M. Colbert... fit une petite Académie, où il appella M. Chapelain, M. l'abbé de Bourzeys, M. Charpentier, M. l'abbé de Cassagnes et M. Perrault, qui estoit lors son premier commis pour les bastimens. » (Registre manuscrit.) (Voy. p. 21, note 2.)

[4] Le chiffre avant le nom indique la date de la nomination; après le nom et accompagné d'un M, celle de la mort.

[5] C'est Renaudot, et non pas Tourreil, qui fut le successeur de Quinault. « En 1689, l'Académie françoise le choisit pour y remplacer M. Doujat; et deux ans après, il succéda dans celle-cy à M. Quinault. » (Éloge de Renaudot, t. V, *Hist.* p. 390.)

Digitized by Google

2. { 1663. L'abbé de Bourzeis, m. 1672.
   { 1673. L'abbé Tallemant[1].

3. — 1663. Charpentier.

4. { 1663. L'abbé de Cassagnes, m. 1679.
   { 1679. Charles Perrault[2].
   { 1683. Félibien père, m. 1695[3].
   { 1695. Dacier.

[1] L'abbé Tallemant, cousin de l'auteur des *Historiettes* et proche parent de madame de la Sablière, était entré fort jeune à l'Académie française. Devenu pauvre par la ruine de son aïeul et de son père, ses panégyriques de Louis XIV, en 1673, attirèrent sur lui l'attention de Colbert, qui le fit entrer alors, et non en 1672, dans la Petite Académie, avec une pension de cinq cents écus. Lorsque de la Chapelle mourut, au mois de mars 1694, M. de la Loubère eut sa place d'académicien, et le ministre Pontchartrain nomma Tallemant secrétaire. (Reg. man.)

[2] L'*Histoire* de l'Académie (t. I, p. 4) rapporte que Perrault fut d'abord admis dans les assemblées sans être du nombre des académiciens, et qu'il y tenait la plume en qualité d'homme de confiance de Colbert et de contrôleur des bâtiments; qu'ensuite, ayant été nommé de l'Académie française en 1671 (il fallait alors en être pour faire partie de la Petite Académie), il remplaça, quelques années après, l'abbé Cassagnes, qui mourut fou à Saint-Lazare sous le coup d'un trait de satire de Boileau. Perrault a donc été académicien titulaire en même temps que secrétaire de l'Académie depuis l'an 1679. Mais dans les dernières années de Colbert, *moins écouté* du ministre, il cessa de paraître aux assemblées. (*Hist.* t. I, p. 4.) « M. l'abbé Galoys fut chargé du portefeuille et des ordres du ministre. » (Reg. man.) C'est de Gallois, et non de Perrault, que l'Annuaire a voulu dire qu'il tenait la plume, sans être académicien.

[3] Félibien prit la place de Perrault, évincé par Louvois; il fut, avec de la Chapelle, Racine, Despréaux et Rainssant, de la promotion de 1683 ou 1684, et non 1682, après que Louvois eut hérité du protectorat de la Petite Académie, en même temps que de la surintendance des bâtiments; Colbert était mort le 6 septembre 1683. Voici la narration de Tallemant : « M. de Louvois leur demanda (à Charpentier et à Quinault) l'estat de la Petite Académie et de quelles personnes elle se composoit; ils respondirent qu'ils estoient quatre, sçavoir : eux deux, M. l'abbé Tallemant et M. Perrault. M. de Louvois bien instruit (voy. note 2), et qui n'aimoit pas M. Perrault, leur dit qu'il n'en estoit plus depuis longtemps, et les pressa de dire qui estoit le quatrième. » Ils ne se souvinrent pas, dans le moment, de Gallois (voyez note 2, à la fin), et ils nommèrent Félibien, qui faisait partie de l'Académie de peinture, et qui se trouvoit là. (Reg. man.)

Digitized by Google

QUATRE PREMIÈRES NOMINATIONS DE LOUVOIS[1].

5. { 1683. De la Chapelle[2], m. 1694.
   { 1694. De la Loubère[3].

6. { 1683. Racine, m. 1699.
   { 1699. Pavillon.

7. — 1683. Despréaux.

8. { 1683. Rainssant, m. 1689.
   { 1691. De Tourreil.

Coypel, *pour les dessins*.

DEUXIÈME PÉRIODE.

1701 — 1716.

Depuis plusieurs années, l'abbé Bignon, neveu du chancelier Pontchartrain, avait *le soin* de l'Académie des inscriptions

[1] Félibien ne compte pas dans cette création, puisqu'il vint remplir, sur la désignation de deux académiciens, une place qui existait déjà, et déclarée vacante. « M. de Louvoys engagea MM. Racine et Despréaux à se trouver aux assemblées de la Petite Académie..... Dans le mesme temps, M. Rainssant..... fut aussi agrégé à la Petite Académie, qui se trouva lors composée de huit personnes : MM. Charpentier, Félibien, l'abbé Tallemant, Quinault, de la Chapelle, Racine, Despréaux, Rainssant. (Reg. man.)

[2] « M. de la Chapelle fut fait premier commis des bastimens. En prenant le mesme employ qu'avoit eu M. Perrault, il prit les ordres de M. de Louvoys pour la Petite Académie. » (Reg. man.) « M. de la Chapelle, devenu controlleur des bastimens, comme l'avoit esté M. Perrault, fut de mesme chargé de se trouver aux assemblées pour en escrire les délibérations, et devint par là le cinquième académicien. » (*Hist.* t. I, p. 6.) Cependant de la Chapelle n'était point encore de l'Académie française. (Voy. p. 21, note 2.)

[3] L'Annuaire avait fait une double erreur en disant que M. de la Loubère avait succédé à la Chapelle pour tenir la plume, et en n'inscrivant pas son nom sur la liste des académiciens. (Voy. p. 21, note 1, à la fin.)

Digitized by Google

que le chancelier ni son fils, devenu ministre et secrétaire d'État, ne perdaient point de vue, mais dont ils ne pouvaient pas s'occuper assidûment, à cause des devoirs de leurs charges. Le 16 juillet 1701, sur la proposition de l'abbé Bignon, au sujet de laquelle il avait cru devoir préalablement consulter les académiciens, et par l'intervention de MM. de Pontchartrain père et fils, l'Académie reçut du roi une institution nouvelle.

Elle se composa désormais de quarante membres, partagés en quatre classes égales en nombre :

D'abord, les *honoraires,* qui formaient comme le banc de la noblesse, et parmi lesquels le roi nommait, chaque année, le président et le vice-président de l'Académie.

Au second rang[1], les huit anciens survivants, qui eurent le titre de *pensionnaires,* et auxquels furent adjoints deux nouveaux membres, de nomination royale pour la première fois[2];

Puis, les *associés*[3];

Enfin, les *élèves,* dont chacun était désigné par un pension-

[1] On ne peut dire pourquoi cet ordre naturel du tableau est interverti dans la liste que donne l'*Histoire de l'Académie* (t. I, p. 21, 22), où les pensionnaires ne sont nommés qu'après les associés. Il n'en est pas ainsi dans le procès-verbal de la séance d'installation (reg. man. 19 juillet 1701), qui porte : « Les anciens académiciens (avec les deux nouveaux complétant le nombre de dix pensionnaires) mis au second rang estoient MM..... etc. » D'ailleurs, les faits démentaient perpétuellement cette disposition; on montait, par promotion élective, du rang des associés à celui des pensionnaires, comme de la classe des élèves à celle des associés. C'est ce qu'avait voulu le règlement, art. 34.

[2] T. I, *Hist.* p. 22.

[3] « Nul ne pourra estre proposé à Sa Majesté pour les places de pensionnaire ou d'associé, s'il n'est connu par quelque ouvrage considérable. » (Règlem. art. 11.) « Dans chaque assemblée, il y aura quelques académiciens pensionnaires *obligez* à tour de rolle d'apporter quelques écrits de leur composition. Les honoraires, les associez et les élèves y seront *invitez* de mesme. » (Art. 21.) Lorsque l'abbé de Beaujeu, associé, eut été nommé évêque de Castres, ne pouvant plus résider, il demanda la vétérance, qui le dispensait des devoirs et lui conservait le titre.

Digitized by Google

naire et, en cas de promotion dans l'ordre supérieur, remplacé par un sujet que le même pensionnaire ou son successeur avait le droit de choisir.

HONORAIRES[1].

1. — 1701. L'abbé Bignon, président.

2. — 1701. L'abbé de Caumartin, vice-président.

3. — 1701. Le prince Armand Gaston de Rohan, coadjuteur, depuis évêque de Strasbourg.

4. { 1701. Bruslart de Sillery, évêque de Soissons, m. 1714, él. III[2].
   { 1714. De Bercy.

5. { 1701. Le Père de la Chaise, confesseur du roi, m. 1709, él. I.
   { 1709. Jérôme Bignon, prévôt des marchands.

6. — 1701. Le marquis de Beringhen.

7. { 1701. D. Mabillon, m. 1709, él. I.
   { 1709. L'abbé de Louvois.

8. { 1701. Le duc d'Aumont, m. 1704, él. I.
   { 1704. Le président de Lamoignon, m. 1709, él. *ibid.*
   { 1709. Le Père le Tellier, confesseur du roi.

9. — 1701. Le Pelletier de Souzy.

10. — 1701. Foucault.

[1] « La liste de ces académiciens honoraires fut faite suivant l'ordre alphabétique de leurs noms de baptême, de même que celle des académiciens associés. (*Hist.* t. I, p. 22.) Le roi Louis XIV consacrait ainsi lui-même le principe de l'égalité académique.

[2] L'abréviation *él. III*, mise après la date de la mort, indique le tome où se trouve l'éloge de l'académicien.

Digitized by Google

HONORAIRES ÉTRANGERS[1].

Le cardinal Gualterio.

D. Anselme Banduri.

Cuper, bourguemestre de Deventer.

PENSIONNAIRES[2].

11. 1663. Charpentier, m. 1702[3].
1702. Vaillant (voy. n° 26), m. 1706, él. I.
1706. L'abbé Fraguier (voy. n° 23).

12. 1672. L'abbé Tallemant, vét. 1706[4], m. 1712, él. III.
1706. De Boze (voy n° 30), secrétaire perpétuel la même année.

[1] L'article 3 du règlement de 1701 disposait que deux des académiciens honoraires pourraient être étrangers. Le roi avait regretté que la guerre l'empêchât d'étendre le ressort de l'Académie au delà des limites de la France. La paix lui offrit l'occasion d'accomplir ce dessein, et, par son ordre, l'Académie lui désigna trois sujets en 1715. (T. I, *Hist.* p. 27.)

[2] Les *tableaux* qu'on avait tracés de cette période présentaient la plus étrange confusion pour les successions des trois ordres, de pensionnaires, d'associés et d'élèves.

Chez les premiers, il n'y avait que six fauteuils où les successeurs fussent mis à leur place.

On donnait aux seconds, par l'invention d'un *supplément à la liste*, quinze fauteuils, malgré l'ordonnance qui n'en avait pas créé plus de dix.

Enfin, l'on paraissait avoir oublié que les troisièmes n'entraient à l'Académie que sur la désignation des premiers, et que, par conséquent, l'hérédité des uns devait s'accorder avec celle des autres. C'était un pêle-mêle général. Nous en avons déjà dit la cause; il était impossible de se reconnaître dans ces mutations, au nombre de trois, quatre et cinq à la fois en une seule année, comme l'*Histoire* imprimée les présentait; il a fallu reprendre les procès-verbaux séance par séance et voir à la suite de qui vient chacun de ceux qui entrent.

[3] « M. Charpentier fut le premier académicien qui mourut après le renouvellement de 1701, et son éloge devoit naturellement se trouver à la teste de ceux que l'on donne ici. Cependant, comme l'usage des éloges publics n'estoit pas encore establi dans l'Académie, on ne luy en fit point. Une liste exacte de ses ouvrages pourra suppléer à cet éloge dans l'esprit de ceux qui sçavent que l'on ne doit point chercher ailleurs le bon académicien. » (*Hist.* t. I, p. 331; suit la liste des ouvrages.)

[4] On devenait vétéran, c'est-à-dire titulaire de la classe, mais à la suite, et surnuméraire, soit volontairement, comme Tallemant et Despréaux, soit par décision du roi, comme Thomas Corneille et J.-B. Rousseau. (Voy. p. 29, note 1, et p. 30, note 3; voy. aussi p. 23, note 3, à la fin.)

Digitized by Google

13. { 1683. Despréaux, vét. 1705, m. 1711, él. III.
1705. Couture (voy. n° 25).

14. { 1691. Tourreil, vét. 1705, m. 1715, él. III.
1705. L'abbé de Vertot (voy, n° 29).

15. { 1691. L'abbé Renaudot, vét. 1711.
1711. L'abbé Baudelot (voy. n° 24).

16. { 1694. De la Loubère, vét. 1705.
1705. Simon (voy. n° 34), vét. 1712.
1712. Moreau de Mautour (voy. n° 27).

17. — 1695. Dacier.

18. { 1699. Pavillon, m. 1705, él. I.
1705. L'abbé de Tilladet (voy. n° 27), m. 1715, él. III.
1715. Burette (voy. n° 24).

19. { 1701. L'abbé Boutard, vét. 1710.
1711. L'abbé Massieu (voy. n° 25).

20. { 1701. Félibien fils[1], vac. 1716.
1716. L'abbé Anselme (voy. n° 25).

[1] Félibien étant *trésorier perpétuel* de la Compagnie (art. 41, 43 du règlement) avait abusé, à ce qu'il paraît, de la confiance qui mettait « en sa garde tous les livres, meubles, médailles, marbres, jetons ou autres curiositez appartenant à l'Académie; » il fut destitué (janvier 1716) et condamné à des restitutions considérables. L'Académie, dans cette circonstance, et de Boze, en particulier, s'honorèrent par les marques de commisération qu'ils donnèrent à celui qui avait porté le titre d'académicien, et par un désintéressement généreux. L'Académie obtint, à force de prières, que l'on fît remise des sommes détournées, et de Boze n'accepta qu'après plusieurs refus et par contrainte la réunion de la charge de trésorier à ses fonctions de secrétaire, auxquelles elle demeura désormais annexée.

Digitized by Google

1716. L'abbé Anselme, surnuméraire[1] (voy. n° 20).

1701. Coypel, dessinateur[2].

ASSOCIÉS.

21. { 1701. Oudinet, vét. 1711, m. 1712, él. III.
1711. Charles de Valois (voy. n° 40).

22. { 1701. Fontenelle, vét. 1705.
1706. De la Neufville, vét. 1714.
1714. Kuster[3], m. 1716, él. III.
1716. L'abbé d'Antin[4].

[1] L'abbé Anselme était un prédicateur en renom; il avait donné des soins particuliers à l'éducation de M. le duc d'Antin. M. le duc d'Antin le fit nommer par le roi pensionnaire surnuméraire, en expectative de la première place vacante sans élection. Celle de Félibien le devint aussitôt (p. 26 note). L'Académie venait de rentrer dans le ressort de l'intendance générale des bâtiments, qui appartenait à M. le duc d'Antin; il se trouvait ainsi, selon l'expression du temps, le Mécène de l'Académie. (*Hist.* t. I, p. 28.)

[2] « M. Coypel, avant d'être premier peintre du roi et depuis, avoit prêté le secours de son crayon à l'Académie pour exécuter les dessins des médailles qu'elle composoit. Mais il n'avoit point de place marquée dans les assemblées. Après l'institution de 1701, le roi voulut qu'il y eût toujours une séance agréable, et les académiciens y adjoutèrent, d'un consentement unanime, qu'il participeroit aussi à la distribution des jettons. Sa place a été fixée depuis à la suite des pensionnaires. » (*Hist.* t. I, p. 7 et 23.)

[3] L'Académie entendit, dans sa séance du 14 novembre 1713, la lecture du message suivant de M. le duc d'Antin au président : « Monsieur, vous savez que M. Kuster, homme célèbre dans la république des lettres par le nombre et le genre de ses ouvrages, est venu depuis peu en France abjurer la religion protestante et chercher la glorieuse protection que le roy accorde toujours aux estrangers qu'un pareil motif attire..... Sa Majesté m'a ordonné de vous escrire que son intention est que M. Kuster y soit receu (dans l'Académie) en qualité d'associé surnuméraire pour y remplir la première place d'associé vacante, sans qu'il soit besoin d'une élection nouvelle, etc..... » L'année suivante, la place de M. de la Neufville fut vacante par vétérance, et elle échut à M. Kuster.

[4] M. le duc d'Antin écrivit au président de l'Académie, le 2 décembre 1716 : « L'estime particulière, monsieur, et la considération que j'ay pour l'Académie des belles-lettres me fait souhaiter ardemment que mon fils, l'abbé d'Antin, puisse puiser dans une aussi bonne source les con-

Digitized by Google

23.
1701. Rollin, vét. 1705.
1705. L'abbé Fraguier, p. 1706[1].
1706. Galland (voy. n° 31), m. 1715, él. III.
1715. Fourmont aîné (voy. n° 31).

24.
1701. L'abbé de Beaujeu (depuis évêque de Castres), vét. 1705.
1705. L'abbé Baudelot, p. 1711.
1711. L'abbé Montgault (voy. n° 38), vét. 1711.
1711. Burette (voy. n° 33), p. 1715.
1715. Mandajors (voy. n° 36), vét. 1715.
1715. Hardion (voy. n° 40).

25.
1701. L'abbé Couture, p. 1705.
1706. L'abbé Massieu (voy. n° 36), p. 1710.
1710. Henrion (voy. n° 39), vét. 1710.
1710. Anselme, p. surn. 1716.

26.
1701. Vaillant père, p. 1702.
1702. Boivin aîné (voy. n° 38).

27.
1701. L'abbé de Tilladet, p. 1705.
1705. Moreau de Mautour (voy. n° 40), p. 1712.
1712. L'abbé Nadal (voy. n° 35), vét. 1714.
1714. L'abbé de Boissy (voy. n° 39), vét. 1714.
1714. Blanchard (voy. n° 33).

noissances dont il a besoin pour devenir un bon sujet..... La mort de M. Kuster fait vaquer une place d'associé; je vous prie, monsieur, de proposer à l'Académie l'abbé d'Antin pour la remplir; et surtout demandez-leur pour lui de ma part la mesme amitié que je me flatte qu'ils ont pour moi, etc. »

Certes on ne peut pas être plus poli. Mais les ministres, quand ils veulent, ont d'autres moyens pour témoigner leur affection et leur considération aux Académies, que d'y faire entrer les leurs, ou d'y entrer eux-mêmes, s'ils n'y apportent pas l'illustration du talent ou de la science.

[1] La lettre P, qui vient après le nom et précède le chiffre marquant la date de promotion, veut dire *promu au rang de pensionnaire*.

Digitized by Google

28.
1701. Pouchard, m. 1705, él. 1.
1706. Prévost, exclus 1712.
1712. Boindin, vét. 1714.
1714. L'abbé Sevin (voy. n° 38).

29.
1701. L'abbé de Vertot, p. 1705.
1706. Boivin cadet (voy. n° 32).

30.
1701. Thomas Corneille, vét. 1705[1], m. 1709, él. 1.
1705. Simon (voy. n° 34), p. 1705.
1706. De Boze (voy. n° 34), p. 1706.
1706. Danchet (voy. n° 37), vét. 1713.
1713. Pinart, vét. 1713.
1713. Morin.

1713. Kuster, surnuméraire (voy. n° 22).

ÉLÈVES[2].

31.
1701. Galland (Renaudot), a. 1706[3].
1706. Pinart (le même), a. 1713.
1714. Fourmont (Baudelot), a. 1715.
1715. Sallier (le même), a. 1716.

[1] Thomas Corneille fut le premier qui se trouva mis d'office en vétérance, « nouvelle qualité jusqu'alors inconnue. » (Reg. man.) Il avait été présenté concurremment avec l'abbé de Tilladet, pour la place de pensionnaire vacante par le décès de Pavillon. Tilladet fut préféré, et Corneille dut céder sa place à M. Simon, en passant comme vétéran dans une espèce de surnumérariat honoraire. Il avait, à la vérité, quatre-vingts ans et jouissait d'une pension du roi.

[2] Nous avons eu soin de mettre, à côté du nom de chaque élève, entre parenthèses, le nom de son auteur.

[3] Avant le chiffre qui suit le nom et qui marque la date de promotion, la lettre A signifie *promu au rang d'associé.*

Digitized by Google

32.
1701. Bourdelin (Despréaux), vét. 1705, m. 1717, él. III.
1705. Boivin le cadet (le même), a. 1706.
1706. Barat (le même), m. 1706, él. I.
1706. Morin (Couture), vac. 1712 [1].
1712. Fanières (le même) [2].

33.
1701. J.-B. Rousseau (Dacier), vét. 1705 [3].
1705. Burette (le même), a. 1711.
1712. Blanchard (le même), a. 1714.
1714. L'abbé Gouley (le même), a. 1716.

34.
1701. Simon (l'abbé Tallemant), a. 1705.
1705. De Boze (le même), a. 1706.
1706. Villefore (le même), dém. 1708.
1708. Roy (le même), vac. 1712.
1712. Morin (de Boze), a. 1713.
1714. L'abbé Banier (le même), a. 1716.

35.
1701. Prévost (Félibien fils), a. 1706.
1706. L'abbé Nadal (le même), a. 1712.
1712. Godeau (le même), vac. 1713.
1713. Fréret (le même), a. 1716.

[1] Morin n'avait pas le moyen de fixer sa résidence à Paris, il était forcé de vivre dans sa famille en province. On l'exclut pour manque d'assiduité, le 21 janvier 1712. Mais de Boze, qui estimait son savoir et son caractère, le fit rentrer, sept mois après, comme son élève (v. n° 34), et le fit élire *associé* le 7 avril de l'année suivante, puis *pensionnaire* la même année. Le Recueil de l'Académie a gardé quelques bons mémoires de cet académicien, entre autres un *sur l'usage du jeûne chez les anciens* et une *Histoire critique de la pauvreté.* (T. IV, *Hist.* p. 29 et 296).

[2] Fanières et le Roy (n° 37) ne furent point admis au nombre des nouveaux associés en 1716.

[3] Rousseau ayant été élu *associé*, l'élection approuvée par le roi, n'accepta pas, par la raison qu'il ne pourrait pas être assez assidu. Le roi voulut qu'il n'eût désormais que le titre de vétéran, et que « M. Dacier se choisît au plus tôt quelque digne élève pour le remplacer. »

Digitized by Google

36.
1701. De la Bonnodière (Tourreil), vac. 1705.
1705. L'abbé Massieu (le même), a. 1706.
1706. Boindin (le même), a. 1712.
1712. Mandajors (l'abbé de Vertot), a. 1715.

37.
1701. Duché (Pavillon), m. 1704, él. 1.
1705. Danchet (le même), a. 1706.
1706. Le Roy (l'abbé de Tilladet)[1].

38.
1701. Boivin l'aîné (Charpentier), a. 1702.
1702. Vaillant fils (Vaillant père), m. 1708, él. 1.
1708. L'abbé Mongault (l'abbé Fraguier), a. 1711.
1711. Sevin (le même), a. 1714.
1714. Mahudel (le même), a. 1716.

39.
1701. Henrion (de la Loubère), a. 1710.
1710. L'abbé de Boissy (Simon), a. 1714.
1714. L'abbé de Fontenu (Moreau de Mautour), a. 1716.

40.
1701. Moreau de Mautour (l'abbé Boutard), a. 1705.
1705. Valois (le même), a. 1711.
1712. Hardion (Massieu), a. 1715.

TROISIÈME PÉRIODE.

Après la mort de Louis XIV, « le soin de l'Académie fut donné à M. le duc d'Antin, comme il l'avoit esté à MM. Colbert et de Louvois, surintendans des bastimens. » (*Hist.* t. I, p. 28.) Par un arrêt du conseil du 4 janvier 1716, on doubla

[1] Voir p. 30, note 2.

Digitized by Google

le nombre des *associés* et la classe des *élèves* fut supprimée. Ce titre, en effet, avait quelque chose de bizarre et de choquant appliqué à des hommes qui avaient passé l'âge de la première jeunesse, dont quelques-uns étaient même dans la maturité, et qui s'étaient déjà fait un nom dans les professions libérales et les conditions les plus respectables, des docteurs en théologie, en droit et en médecine, des avocats distingués, des prêtres et des officiers de l'église.

L'Académie reçut ainsi sa constitution définitive, qui subsista jusqu'en 1793, sauf quelques changements de détails.

TABLEAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1716 JUSQU'À 1793[1].

HONORAIRES.

1.
- *D. Mabillon* (voy. n° 7 de la période précédente).
- 1709. L'abbé de Louvois, m. 1718, él. v.
- 1718. Le cardinal de Polignac, m. 1741, él. xvi.
- 1742. Boyer, anc. évêque de Mirepoix[2], m. 1755, él. xxvii.
- 1755. Le président Hénaut, m. 1770, él. xxxviii.
- 1771. Le cardinal de Bernis (1793), él. xlvi.

2.
- 1701. L'abbé de Caumartin (voy. n° 2 de la période précédente), m. 1733, él. ix.
- 1733. L'abbé de Rothelin, m. 1744, él. xviii.
- 1744. Le duc de Nivernois (1793).

[1] Nous répéterons ici, en lettres italiques, les noms des académiciens morts ou vétérans avant la nouvelle constitution, qui ont figuré dans les tableaux précédents, afin qu'on embrasse d'un seul coup d'œil la succession entière dans chaque fauteuil.

[2] Précepteur du Dauphin, fils de Louis XV.

Digitized by Google

3. 1701. L'abbé Bignon[1] (voy. n° 1 de la pér. précéd.), m. 1743, él. XVI.
1743. L'abbé de Pomponne, m. 1756, él. XXVII.
1756. Le marquis de Paulmy, m. 1787, él. XLVII.
1787. Loménie de Brienne (1793).

4. 1701. Le cardinal de Rohan (voy. n° 3 de la période précédente), m. 1749, él. XXIII.
1749. Le comte d'Argenson, m. 1764, él. XXXIV.
1764. De Laverdy (1793).

5. 1701. Le marquis de Beringhen (voy. n° 6 de la période précédente), m. 1723, él. V.
1723. Le cardinal Dubois, m. 1723. (Voy. *Surnuméraires*, p. 35.)
1723. L'évêque de Fréjus (cardinal Fleury)[2], m. 1743, él. XVI.
1743. Turgot, conseiller d'État, m. 1751, él. XXV.
1751. Bignon (Armand-Jérôme), bibliothécaire du roi, m. 1772, él. XL.
1772. Bertin (1793).

[1] Cinq Bignon figurent sur cette liste. C'était une famille puissante par la science autant que par la fortune, et, en quelque sorte, académique par tradition héréditaire. Il faut les distinguer : l'abbé Bignon, petit-fils du célèbre Jérôme Bignon et neveu du chancelier Pontchartrain par sa mère, avait inscrit son nom sur la liste des académiciens dès l'an 1694. Sur celle de 1701, il a le numéro premier; son frère aîné Jérôme, prévôt des marchands, est placé ici au huitième fauteuil; deux de ses neveux, bibliothécaires du roi, comme lui, se trouvent : Jérôme, mort six mois avant lui, au neuvième, et Armand-Jérôme au cinquième, deux fils du plus jeune de ses trois frères; enfin, son petit neveu, Jérôme Frédéric, au sixième. (Voy. *Hist.* t. XVI, p. 379; t. XL, p. 187; t. XLVII, p. 309.)

[2] L'*Histoire de l'Académie* (t. V, p. 11) donne l'évêque de Fréjus pour successeur immédiat au marquis de Beringhen, laissant le cardinal Dubois parmi les surnuméraires. Est-ce une erreur ou une protestation tacite de l'historien? Dubois fut bien effectivement académicien honoraire. Une lettre du 20 décembre 1722, transcrite au procès-verbal du 8 janvier 1723, annonce que le roi, de l'avis de M. le duc d'Orléans, régent, assigne au cardinal Dubois, dans l'Académie des belles-lettres, une place d'académicien honoraire surnuméraire « pour remplir ensuite naturellement et de droit la première place qui viendra à vaquer, sans que pour lors il soit besoin d'une nouvelle élection, ni d'autre confirmation. » Le marquis de Beringhen mourut le 1er mai, le cardinal Dubois devenait son successeur par le fait, sans qu'on en parlât; et, dans la séance du 31 août, l'Académie, voulant remplir la place d'a-

Digitized by Google

6.
1701. Le Pelletier de Souzy (voy. n° 9 de la période précédente), m. 1725, él. VII.
1726. Le duc de Coislin, évêque de Metz, m. 1732, él. IX.
1732. Le duc de Saint-Aignan, m. 1776, él. XLII.
1776. Turgot, ministre d'État, m. 1781, él. XLV.
1781. Bignon (Jérôme-Frédéric), bibliothécaire du roi, m. 1784, él. XLVII.
1784. Le baron de Breteuil (1793).

7.
1701. Foucault (voy. n° 10 de la pér. précéd.), m. 1720, él. V.
1720. L'abbé d'Antin (voy. n° 22 de la pér. précéd.), m. 1733.
1733. Le marquis d'Argenson, m. 1757, él. XXVII.
1757. Le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, m. 1777, él. XLII.
1777. Amelot (1793).

8.
Le Père de la Chaise (voy. n° 5 de la période précédente).
1709. Bignon, prévôt des marchands (voy. *ibid.*), m. 1726, él. VII.
1726. Le maréchal d'Estrées, m. 1737, él. XIV.
1737. Le comte de Maurepas, m. 1782, él. XLV.
1782. Le maréchal de Beauveau (1793).

9.
Le duc d'Aumont (voy. le n° 8 de la période précédente).
Le président de Lamoignon (Chrestien-François) (voy. *ibid.*).
1709. Le Père le Tellier, confesseur du roi, m. 1718, él. V.
1718. D. Bernard de Montfaucon, m. 1741, él. XVI.
1742. Bignon (Jérôme), bibliothécaire du roi, m. 1743, él. XVI.
1743. Le président de Lamoignon (Chrétien-Guillaume), m. 1759, él. XXIX.
1759. Lamoignon de Malesherbes (1793).

cadémicien honoraire vacante par la mort de M. le cardinal Dubois, proposa par voie d'acclamation M. l'évêque de Fréjus. (Reg. man.)

Digitized by Google

10. *De Sillery, évêque de Soissons* (voy. le n° 4 de la pér. précéd.).
1714. De Bercy, m. 1742.
1742. Le comte de Caylus, m. 1765, él. XXXIV.
1765. Le président d'Ormesson, m. 1789, él. XLVII.
1789. De Villedeuil (1793).

SURNUMÉRAIRES.

1717. Le cardinal de Polignac (voy. le n° 1).
1718. D. Bernard de Montfaucon (voy. le n° 9).
1723. Le cardinal Dubois (voy. le n° 5).
1736. Le comte de Maurepas (voy. le n° 8).
1748. Le comte d'Argenson (voy. le n° 4).

HONORAIRES ÉTRANGERS[1].

1. 1715. Le cardinal Gualterio, m. 1728, él. VII.
1729. Le marquis de Capponi, grand fourrier du palais apostolique, m. 1746.

2. 1715. D. Anselme Banduri, m. 1743, él. XVI.
1743. Le cardinal Quirini (voy. p. 47).

3. 1715. Kuper, m. 1717, él. III.
1718. Iselin, recteur de l'université de Basle, m. 1737, él. XII.
1737. Le marquis de Maffei (voy. p. 36, 37 et 46).

[1] Voy. les honoraires étrangers de la période précédente, p. 25.

Digitized by Google

SURNUMÉRAIRES.

1734. Le marquis de Maffei (voy. n° 3).
1746. Le comte de Ciantar[1].

PENSIONNAIRES[2].

11.
1663. *Chapelain* (voy. p. 25, note 3).
1674. *Quinault* (voyez même note).
1691. *L'abbé Renaudot*, vét. 1711, m. 1720, él. v.
1711. L'abbé Baudelot, m. 1722, él. v.
1722. Ch. de Valois, m. 1747, él. XXI.
1748. De la Curne de Sainte-Palaye, m. 1781, él. XLV.
1781. L'abbé Garnier (1793).

12.
1663. *L'abbé de Bourzeys* (voy. p. 21, n° 2).
1672. *L'abbé Tallemant* (voy. p. 25, n° 12).
1706. De Boze, m. 1753, él. XXV.
1753. L'abbé Vatry, m. 1770, él. XXXVIII.
1770. Capperonier, m. 1775, él. XL.
1775. De Burigny, m. 1785, él. XLVII.
1785. Anquetil-Duperron (1793).

13.
1663. *Charpentier* (voy. p. 25, n° 11).
1702. *Vaillant père* (*ibid*).
1706. L'abbé Fraguier, m. 1728, él. VII.
1729. Hardion, m. 1766, él. XXXVI.
1766. L'abbé Barthélemy (1793), m. 1795, él. XLVII. *Mém.* p. 206.

[1] « L'Académie perdit le marquis de Caumont, l'un de ses *correspondans honoraires*. Elle répara cette perte par l'élection de M. le comte de Ciantar, sous le titre d'*honoraire estranger*. » (*Hist.* t. XVIII, p. 5). Le marquis de Caumont, d'Avignon, avait été nommé *correspondant honoraire* en même temps que le président Bon, de Montpellier, en 1736. (*Hist.* t. XII, p. 5. Voy. p. 45, note 1.)

[2] Nous rendons ici l'ordre de priorité aux fauteuils des académiciens qui formèrent le premier noyau de l'Académie. (Voy. p. 20-22.)

Digitized by Google

14.
1663. *L'abbé de Cassagnes.*
1672. *Ch. Perrault.*
1683. *Félibien père.*
1695. Dacier (André), m. 1722, él. v.
1722. Boivin aîné, m. 1724, él. v.
1724. Boivin le cadet, m. 1726, él. vii.
1726. Blanchard, m. 1756, él. xxvii.
1756. L'abbé du Resnel, m. 1761, él. xxxi.
1761. L'abbé Belley, m. 1771, él. xxxviii.
1772. L'abbé Foucher, m. 1778, él. xlii.
1778. De Bréquigny (1793), m. 1794, él. l. *Mém.* p. 719.

15.
1684. *De la Chapelle.*
1694. *De la Loubère*, vét. 1705, m. 1729, él. vii.
1705. *Simon*, vét. 1712, m. 1719, él. v.
1712. Moreau de Mautour, vét. 1736, m. 1737[1].
1736. Fréret, m. 1749, él. xxiii.
1749. Bonamy, m. 1770, él. xxxviii.
1770. De Sigrais, m. 1791.
1791. D'Ansse de Villoison (1793).

16.
1683. *J. Racine* (voy. p. 22, n° 6).
1699. *Pavillon* (voy. p. 26, n° 18).
1705. *L'abbé de Tilladet* (*ibid*).
1715. Burette, m. 1747, él. xxi.
1747. Secousse[2], m. 1754, él. xxv.
1747. L. Racine, vét. 1748, m. 1753, él. xxxi.
1754. De la Nauze, m. 1773, él. xl.
1773. D'Anville, m. 1782, él. xlv.
1782. Bejot, m. 1787, él. xlvii.
1787. De la Porte du Theil (1793).

[1] Il avait demandé par disposition expresse de son testament que l'Académie ne l'honorât point d'un éloge selon la coutume.

[2] « 1747. M. Burette, académicien-pensionnaire, mourut; M. Racine et M. Secousse furent nommés l'un et l'autre pour le remplacer; mais leur promotion ne fit

Digitized by Google

17.
1683. *Despréaux.* (voy. p. 26, n° 13).
1705. Couture, m. 1728, él. VII.
1729. L'abbé Banier, m. 1741, él. XVI.
1741. L'abbé Sallier, m. 1761, él. XXXI.
1761. Lévesque de la Ravalière, m. 1762, él. *ibid.*
1762. Gibert, m. 1771, él. XXXVIII.
1772. De Guignes (1793), m. 1800, él. *Mém.* XLVIII, p. 777.

18.
1683. *Rainssant.*
1691. *Tourreil.*
1705. L'abbé de Vertot, m. 1735, él. XII.
1735. Fourmont aîné, m. 1745, él. XVIII.
1746. De Foncemagne, m. 1779, él. XLV.
1779. Chabanon, m. 1792.
1792. Dacier (Bon-Joseph) (1793).

19.
1701. *Félibien* fils, exclu 1716.
1716. L'abbé Anselme, vét. 1724, él. XIV.
1724. Morin, dém. 1725.
1726. L'abbé Sevin, m. 1741, él. XVI.
1742. L'abbé de Fontenu, m. 1759, él. XXIX.
1759. L'abbé Lebeuf, m. 1760, él. *ibid.*
1760. L'abbé de la Bléterie, m. 1772, él. XL.
1772. L'abbé Batteux, m. 1780, él. XLV.
1780. Gaillard (1793).

vaquer qu'une place dans la classe des académiciens-associés.

« M. l'abbé Barthélemy fut élu pour remplir cette place.

« 1748. M. Racine, pensionnaire, demanda et obtint le titre de pensionnaire-vétéran.

« M. de la Curne de Sainte-Palaye, académicien-associé, succéda, dans la classe des pensionnaires, à M. de Valois (mort le 27 août 1747).

« Cette promotion de M. de Sainte-Palaye et le passage de M. Racine à la vétérance firent vaquer deux places dans la classe des académiciens-associés.

« Elles furent données, l'une à M. Lebeau, l'autre à M. Otter. » (T. XXI, *Hist.* p. 3.)

Donc la place de Secousse avait été la seule vacante de fait en 1747, et Racine, en devenant pensionnaire *ad honores*, avait gardé réellement sa place d'associé jusqu'en 1748.

Digitized by Google

20.
1701. *L'abbé Boutard*, vét. 1710, m. 1729, él. VII.
1711. L'abbé Massieu, m. 1722, él. V.
1722. L'abbé Gedoyn, m. 1744, él. XVIII.
1744. Falconet, m. 1762, él. XXXI.
1762. Bougainville, m. 1763, él. XXXI.
1763. Tercier, m. 1767, él. XXXVI.
1767. Le Beau aîné, m. 1778, él. XLII.
1778. Dupuy (1793), m. 1795, él. nouv. sér. XIV.

PROMOTION DE 1786[1].

Ameilhon (voy. n° 35).

Bouchaud (voy. n° 38).

Gauthier de Sibert (voy. n° 30).

Rochefort (voy. n° 27), m. 1788, él. XLVII.
1788. Désormeaux (voy. n° 22), m. en mars 1793, él. L, p. 682.

David le Roy (voy. n° 36).

ASSOCIÉS[2].

21.
1701. *Oudinet* (voy. p. 27, n° 21).
1711. Ch. de Valois (élève n° 10), p. 1722.
1722. De Pouilly, exclu 1722.
1728. L'abbé de Canaye, vét. 1738, m. 1782; él. XLVII.
1738. Duclos, vét. 1753, m. 1772, él. XL.
1753. De Guignes, p. 1772.
1772. Villoison (D'Ansse de), p. 1791.
1791. Gossellin (1793).

[1] Cinq associés deviennent pensionnaires, sans augmentation du nombre des places d'académiciens ordinaires, toujours fixé à quarante par le règlement du 22 décembre 1786, savoir : dix honoraires, quinze pensionnaires, quinze associés. (*Hist.* t. XLVII, p. 18.) Les cinq promus ne sont point remplacés dans cette dernière classe.

[2] Nous remettons les fauteuils d'associés dans l'ordre de première institution.

Digitized by Google

22.
1701. *Fontenelle*, vét. 1705, m. 1757, él. XXVII.
1706. *De la Neufville*, vét. 1714, m. 1728, él. VII.
1714. Kuster, m. 1716, él. III.
1716. L'abbé d'Antin (évêque de Langres), honor. 1720.
1721. De Chambors, m. 1743, él. XVI.
1743. Lévesque de la Ravalière, m. 1762, él. XXXI.
1761. L'abbé Mignot, m. 1771, él. XXXVIII.
1771. Désormeaux, p. 1788.
1788. Dupuis[1].

23.
1701. *Rollin*, vét. 1705, m. 1741, él. XVI.
1705. *L'abbé Fraguier*, p. 1706.
1706. *Galland* (voy. p. 28).
1715. Fourmont aîné, p. 1735.
1735. L'abbé Geinoz, m. 1752, él. XXV.
1752. De Sigrais, p. 1770.
1770. De la Porte du Theil, p. 1787.
1787. Belin de Ballu (1793).

24.
1701. *L'abbé de Beaujeu* (évêque de Castres), vét. 1705, m. 1736, él. XII.
1705. *L'abbé Baudelot*, p. 1711.
1711. *L'abbé Mongault*, vét. 1711, m. 1746, él. XVIII.
1711. *Barette*, p. 1715.
1715. *Mandajors*, vét. 1715, m. 1748, él. XXI.
1715. Hardion, p. 1728.
1729. De la Nauze, p. 1754.
1754. D'Anville, p. 1773.
1773. Dusaulx (1793).

[1] Il n'est pas nommé dans la liste du 8 août 1793 (t. XLVII, p. 46). Son nom se retrouve dans la liste de l'Institut 1803.

Digitized by Google

25.
1701. *L'abbé Couture*, p. 1705.
1706. *Massieu*, p. 1710.
1710. *Henrion*, vét. 1710, m. 1720, él. v.
1710. Anselme, p. surn. 1716.
1716. Mahudel (élève en 1714), vac. 1744.
1744. L'abbé Belley, p. 1761.
1761. L'abbé Garnier, p. 1781.
1781. L'abbé Auger, m. 1792.
1792. Silvestre de Sacy (1793).

26.
1701. *Vaillant père*, p. 1702.
1702. Boivin aîné, p. 1722.
1722. De Foncemagne, p. 1745.
1746. Gibert, p. 1762.
1762. Bejot, p. 1782.
1782. De Vauvilliers (1793).

27.
1701. *L'abbé de Tilladet*, p. 1705.
1705. *Moreau de Mautour*, p. 1712.
1712. *L'abbé Nadal*, vét. 1714, m. 1740.
1714. *L'abbé de Boissy*, vét. 1714, m. 1729, él. VII.
1714. Blanchard, p. 1727.
1727. Bonamy, p. 1749.
1749. Ménard, m. 1767, él. XXXVI.
1767. Rochefort, p. 1786 (voy. promot. de 1786).

28.
1701. *L'abbé Pouchard.*
1706. *Prévost* (voy. p. 29).
1712. *Boindin*, vét. 1714, m. 1751.
1714. L'abbé Sevin, p. 1726.
1726. L'abbé Souchay, m. 1746, él. XVIII.
1747. Tercier, p. 1763.
1763. Anquetil-Duperron, p. 1785.
1785. Pastoret (1793).

Digitized by Google

29.
1701. *L'abbé de Vertot*, p. 1705.
1706. Boivin cadet, p. 1724.
1724. L'abbé Fourmont, m. 1746, él. XVIII.
1746. De Bougainville, secrét. perp. 1749, p. 1762.
1762. L'abbé Arnaud, m. 1784, él. XLVII.
1785. Houard (1793), él. L.

30.
1701. *Thomas Corneille* (voy. p. 29).
1705. *Simon*, p. 1705.
1706. *De Boze*, p. 1706.
1706. *Danchet*, vét. 1713, m. 1748, él. XXI.
1713. *Pinart*, vét. 1713, m. 1717, él. III.
1713. Morin, p. 1724.
1724. De la Curne de Sainte-Palaye, p. 1748.
1748. Le Beau[1], secrét. perp. 1755, p. 1767.
1767. Gauthier de Sibert, p. 1786 (voy. promot. de 1786).

31.
1716. L'abbé Banier (élève n° 34), p. 1728.
1729. L'abbé Paris, vac. 1733.
1733. L'abbé du Resnel, p. 1756.
1756. De Burigny, p. 1775.
1775. Joly de Maizeroy, m. 1780, él. XLV.
1780. De Keralio (1793).

32.
1716. L'abbé de Fontenu (élève n° 39), p. 1741.
1742. L'abbé de la Bléterie, p. 1760.
1760. Gaillard, p. 1780.
1780. L'abbé Brotier, m. 1790, él. XLVII.
1790. Lévesque[2].

[1] L'historien de l'Académie ayant présenté les deux vacances de 1748 dans cet ordre, la promotion de Sainte-Palaye et le passage de Racine à la vétérance (voyez note 2 de la page 37, à la fin), ajoute que les « deux places furent données : l'une à M. le Beau, l'autre à M. Otter. » Il faut donc faire succéder le Beau à Sainte-Palaye et Otter à Racine. Malheureusement, il est impossible de vérifier la conjecture par les procès-verbaux ; ce volume est perdu.

[2] Il n'est pas nommé dans la liste du 8 août 1793. Son nom se retrouve dans celle de l'Institut, en 1795.

Digitized by Google

33.
1716. Fréret (élève n° 35), p. 1736.
1736. De Nicolaï, vét. 1756, m. 1788, él. XLVII.
1756. Dupuy, secrét. perp. 1772, p. 1778.
1778. Larcher (1793).

34.
1716. L'abbé Gouley (élève n° 33), exclu 1727.
1727. De la Barre, m. 1738, él. XIV.
1738. Melot, m. 1759, él. XXIX.
1759. Chabanon, p. 1779.
1780. Le comte de Choiseul-Gouffier (1793).

35.
1716. L'abbé Sallier (élève n° 31), p. 1741.
1742. D'Egly, m. 1749, él. XXIII.
1749. Bertin de Blagny, vét. 1759, m.....
1759. Le Beau jeune, m. 1766, él. XXXIV.
1766. L'abbé Ameilhon, p. 1786. (Voy. promot. de 1786.)

36.
1716. L'abbé Lormande, dém. 1719.
1719. Louis Racine, p. 1747 [1].
1748. Otter, m. 1748 [2], él. XXIII.
1749. Capperonier, p. 1770.
1770. David le Roy, p. 1786. (Voy. promot. de 1786.)

37.
1716. Valincourt, dém. 1719.
1719. Lancelot, m. 1740, él. XVI.
1740. L'abbé Lebeuf, p. 1759.
1759. De Bréquigny, p. 1778.
1778. L'abbé Guénée (1793), m. 1803, él. L.

38.
1716. L'abbé Gedoyn, p. 1722.
1722. Secousse, p. 1747.
1747. L'abbé Barthélemy [3], p. 1766.
1766. Bouchaud, p. 1786. (Voy. promot. de 1786.)

[1] Voy. n° 16. — [2] Voy. p. 42, note 1. — [3] Voy. p. 37, note 2.

Digitized by Google

39.
1716. Falconet, p. 1744.
1744. L'abbé Fenel, m. 1753, él. XXV.
1754. L'abbé Batteux, p. 1772.
1772. L'abbé Leblond (1793).

40.
1716. De Riencourt, exclu 1727.
1727. L'abbé Vatry, p. 1753.
1753. L'abbé Foucher, p. 1772.
1772. Dacier (Bon-Joseph), secrét. perp. 1782, p. 1792. (Voy. n° 18.)

DESSINATEURS.

1701. Coypel, dessinateur, m. 1722.
1722. Boullogne[1], m. 1733.
1733. Chaufournier[2].
1736. Bouchardon[3].

ASSOCIÉS LIBRES RÉSIDANT A PARIS.

CRÉATION DE 1785[4].

D. Clément, m. 31 mars 1793, él. L, p. 591.
D. Poirier.
Mongez.

[1] « M. Coypel, premier peintre du roy, chargé de tous les dessins de médailles, jettons et autres sujets proposez par l'Académie, mourut, et fut remplacé par M. de Boullogne, qui lui succéda pareillement au titre de premier peintre du roy. » (*Hist.* t. V, p. 10.)

[2] « Le sieur Chaufournier fut nommé simplement dessinateur de l'Académie. » (*Hist.* t. X, p. 5.) On ne lui accorda pas, comme à ses deux prédécesseurs « droit d'entrée et de séance dans l'Académie. » (*Ibid.*)

[3] « Le sieur Bouchardon fut nommé dessinateur de l'Académie. » (*Hist.* t. XII, p. 6.) Vraisemblablement, Chaufournier avait été remercié; il ne mourut qu'en 1757. On ne fait plus mention de lui. Après la mort de Bouchardon, 1762, on ne voit plus de nom de dessinateur sur les listes de l'Académie, jusqu'en 1793.

[4] « Cet établissement a paru nécessaire pour donner l'entrée à l'Académie à des gens de lettres dont les travaux et les connoissances peuvent lui être utiles, mais à qui différentes circonstances ne permettent pas de songer à devenir académiciens ordinaires.

Digitized by Google

Bailly.
Barthez.
Camus.
Hennin.
Silvestre de Sacy. (Voy. n° 25.)

ACADÉMICIENS LIBRES[1].

1. 1729. Schœpflin, m. 1771, él. XXXVIII.
1771. Fevret de Fontette, m. 1772, él. XL.
1772. Seguier de Nismes, m. 1784.
1785. De Saint-Simon, évêque d'Agde.

« Le roi s'étant réservé, pour cette fois seulement, la nomination de ces huit places, il a nommé, etc. » (Lettre du baron de Breteuil, *Hist.* t. XLVII, p. 10.)

« Veut Sa Majesté que le nombre de ces académiciens soit invariablement fixé à huit, qui pourront être choisis indifféremment dans les diverses classes de citoyens, sans excepter les ordres religieux..... qu'ils soient placés dans l'ordre du tableau immédiatement après les associés ordinaires, etc. » (Ordonnance du roi, *ibid.* p. 11.)

[1] Cet ordre nouveau d'académiciens succéda, par une institution régulière du 9 mai 1750, à une espèce de superfétation confuse et illimitée, formée successivement par des nominations accidentelles, que les règlements n'avaient ni ordonnées ni prévues.

En 1728, « l'Académie, en considération des avantages que lui procuroit la correspondance de M. de Valbonnays, premier président de la chambre des comptes de Grenoble, luy donna, avec l'agrément du roy, des lettres d'*académicien honoraire correspondant* .... » Après sa mort, « sa place, qui estoit une place extraordinaire, ne fut point remplie. » (*Hist.* t. VII, p. 4.)

L'année suivante, Schœpflin fut nommé *associé correspondant*. D'autres, ensuite, reçurent le titre d'*associés libres* ou de *correspondans étrangers*, sans ordre et sans règle; en voici la liste, avec l'indication des éloges, dont quelques-uns obtinrent l'honneur, avant 1750 :

1728. De Valbonnays, m. 1730, él. VII.
1729. Schœpflin.
1733. Durey de Noinville.
1736. Le marquis de Caumont, m. 1745, él. XVIII.
1736. Bon, premier président de la chambre des comptes de Montpellier.
1737. Le baron de la Bastie, m. 1742, él. XVI.
1741. De Surbeck, m. 1741, él. XVI.
1742. L'abbé Venuti.
1746. Le président de Brosses.
1748. De Peyssonel.
1749. Le baron de Zurlauben.
1749. L'abbé de Guasco.
1749. Askew, de la société royale de Londres.

On s'était embrouillé tellement dans les

Digitized by Google

2. 1733. Durey de Noinville, m. 1768, él. XXXVI.
   1768. Lévêque de Pouilly.

3. 1734. Marquis de Maffei, m. 1755, él. XXVII.
   1755. Cardinal Passionei, m. 1761, él. XXXI.
   1761. Prince Jablonowski, m. 1777.
   1777. Brunk.

4. 1736. Bon, m. 1761, él. XXXI.
   1761. Grosley, m. 1786, él. XLVII.
   1786. Président Fauris de Saint-Vincens.

variétés de titres et d'associations, que l'historien de l'Académie, à la fin, ne prend plus la peine d'en distinguer précisément les classes (t. XXIII, *Hist.* p. 9). Il fallait une réforme.

Après avoir confirmé l'existence des trois classes d'honoraires, de pensionnaires, d'associés, au nombre en tout de quarante, le règlement de l'Académie, de 1750, dispose ainsi : « Les cinq autres classes qui s'y sont successivement introduites, sous les titres d'honoraires étrangers, de correspondans honoraires, d'associés libres, d'associés correspondans et de correspondans étrangers, seront et demeureront éteintes et supprimées pour l'avenir; et il leur sera substitué une seule et même classe de douze académiciens libres, dont quatre seront regnicoles, non domiciliés à Paris, et huit étrangers.

« Le rang de ces nouveaux académiciens sera réglé entre eux par l'ancienneté de leur réception sans distinction d'âge, d'état, de qualité, ni de demeure. » (Art. 2 et 3 du règlement de 1750.) Cette dernière disposition ne devait s'appliquer qu'à l'avenir, car la liste de 1751 ne se conforma pas tout à fait à l'ordre d'ancienneté, et garda des distinctions de classes qui devaient tôt ou tard s'éteindre avec les titulaires.

M. Durey de Noinville, à part, était qualifié *associé libre;* sous le titre d'*associés correspondans honoraires*, on rangeait MM. Bon, Venuti, de Brosses, de Zurlauben; il y avait une section d'*académiciens libres :* MM. Schœpflin, Peyssonel, Askew; enfin, une cinquième d'honoraires étrangers : MM. Maffei, cardinal Quirini, de Ciantar, de Guasco. (*Hist.* t. XXIII, p. 14.)

Ce n'est que sur la liste de 1756 que les académiciens libres commencent à être rangés dans leur ordre d'ancienneté sous un commun et unique titre, sans distinction de nationalité.

Le règlement disposait en outre : « Nul d'eux ne pourra prétendre à donner sa voix dans les assemblées de l'Académie, dans quelque cas et sous quelque prétexte que ce soit. Sa Majesté excepte toutefois de cette disposition le sieur président de Noinville, qui, en conservant sa qualité d'associé libre, qu'il a obtenue comme fondateur du prix littéraire, continuera de jouir de toutes les prérogatives qui y sont attachées, et nommément du droit de suffrage. » (Art. 8.)

Digitized by Google

5. 1743. Venuti, m. 1769.
   1769. Le P. Pacciaudi, m. 1785, él. XLVII.
   1785. Cardinal Antonelli.

6. 1743. Cardinal Quirini, m. 1755, él. XXVII.
   1755. Lord Chesterfield, m. 1773, él. XL.
   1773. Bartoli, m. 1789.
   1789. Michaëlis, m. 1792.
   1792. Heyne.

7. 1745. Comte de Ciantar, m. 1779.
   1779. Landgrave régnant de Hesse-Cassel, m. 1786.
   1786. Bitaubé.

8. 1746. Président de Brosses, m. 1777, él. XLII.
   1777. Baron de Sainte-Croix.

9. 1748. Peyssonel, m. 1757, él. XXIX[1].
   1757. Mazzocchi, m. 1772, él. XXXVIII.
   1772. Prince Massalski.

10. — 1749. Baron de Zurlauben.

11. 1749. Askew, m. 1775.
    1775. Dutens.

12. 1748. De Guasco, m. 1783, él. XLV.
    1783. Prince de Torremusa.

[1] « Dans le cours de la même année (1749), M. le baron de Zurlauben; M. Peyssonel, consul de France à Smyrne; M. l'abbé de Guasco et M. Askew, de la société royale de Londres, ont été nommés associés libres à différens titres. » (*Hist.* t. XXIII, p. 9.) Lorsque Bougainville disait (*Hist.* t. XXI, p. 3) que Peyssonel fut agrégé à la compagnie en 1748, sous le titre d'associé correspondant, il avait la mémoire plus fraîche, et l'on doit préférer cet autre témoignage.

Digitized by Google

Par décret du 27 novembre 1792, il fut interdit à l'Académie de remplir les places actuellement vacantes ou qui pourraient le devenir. Vint le décret du 8 août 1793, qui la supprimait comme inutile[1].

QUATRIÈME PÉRIODE.

1795 — 1803.

Des débris de l'Académie des inscriptions et belles-lettres que la mort avait épargnés jusqu'au 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV), quelques-uns, non pas tous[2], furent recueillis dans la première organisation de l'Institut national, mais dispersés dans deux classes différentes[3].

IIe CLASSE. — SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Ve SECTION. — HISTOIRE.

P. n.[4] Pastoret, proscrit en fructidor an IV, remplacé par *Champagne*[5].
P. n. Dacier.

[1] *Hist.* t. XLVII, p. 36.

[2] De Guignes (p. 39 et 38, nos 21 et 17) et l'abbé Guenée (p. 43, n° 37) voulurent être oubliés et moururent, le premier en 1800 (él. XLVIII, p. 777), le second en 1803 (él. L, p. 246). Vauvilliers (p. 41, n° 26) avait trouvé en Russie un asile, où il finit ses jours, le 23 juillet 1801. Houard (p. 42, n° 29) s'était retiré, dès 1789, à Dieppe, sa ville natale, pour cause de santé; il fut nommé *correspondant*, ainsi que Belin de Ballu (p. 40, n° 23), qui vécut à Sorèze et ensuite à Garencière, enfin, depuis 1805, en Russie, et Gauthier de Sibert (p. 42, n° 30), qui demeurait depuis 1793 à Toulon. Houard mourut en 1803 (él. L, p. 497); Belin de Ballu en 1815, Gauthier de Sibert en 1798 (él. t. III, cl. des sc. mor. et pol.). Choiseul-Gouffier, de Sainte-Croix et Garnier se réservèrent pour une autre réintégration.

[3] Il n'y avait alors que trois classes en tout, savoir : celle des sciences et mathématiques et les deux suivantes.

[4] Les deux lettres P. n. signifient première nomination.

[5] Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des membres nouveaux qui n'avaient point fait partie de l'ancienne académie.

Digitized by Google

P. n. Lévesque; devenu ensuite associé non résidant, est remplacé, 23 mai 1798, par *Legrand d'Aussy*, m. 6 décembre 1801, auquel succède, 6 mars 1801, D. Poirier.

P. n. Gaillard.

Bouchaud, 23 juillet 1797, succède à *Raynal*.

VI[e] SECTION. — GÉOGRAPHIE.

P. n. Gossellin.

III[e] CLASSE. — LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

II[e] SECTION. — LANGUES ANCIENNES.

P. n. Dusaulx, m. 5 prairial an VII (24 mai 1799)[1], auquel succède *Pougens*.

P. n. Bitaubé.

P. n. Silvestre de Sacy[2], remplacé, 23 juillet 1796, par Larcher.

P. n. La Porte du Theil.

Villoison, 24 avril 1802, succède à *Sélis*.

IV[e] SECTION. — ANTIQUITÉS ET MONUMENTS.

P. n. Mongez.

P. n. Dupuis.

P. n. Leblond.

P. n. Ameilhon.

P. n. Camus.

P. n. David le Roy[3], m. 8 pluviôse an XI (28 janv. 1803), él. 1, nouv. sér.

CINQUIÈME PÉRIODE.

L'Académie ne recommença d'exister qu'en 1803, et sous le nom de classe d'histoire et de littérature ancienne, lorsque l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI (23 janvier) eut réformé la constitution de l'Institut, et l'eut divisé en quatre classes

[1] Voyez une notice sur ses ouvrages, dans les *Mémoires* de la troisième classe, t. III.

[2] Sa place déclarée « vacante à cause de non-résidence. »

[3] Voy. p. 43, n° 36.

Digitized by Google

au lieu de trois, répondant par leurs attributions aux quatre anciennes académies. Elle fut la troisième classe de l'Institut après celle des sciences physiques et mathématiques, et celle de la langue et de la littérature françaises.

TABLEAU DE LA TROISIÈME CLASSE DE L'INSTITUT

(CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNES)

DEPUIS LE 8 PLUVIÔSE AN XI (28 JANVIER 1803) JUSQU'AU 21 MARS 1816.

1. — 1772-1795. Dacier[1].

2. — 1797. Le Brun[2].

3. { 1801. Poirier[3], m. 1803, él. I, n. s.
   { 1803. Joseph Bonaparte, exclu 21 mars 1816.

4. { 1795. Anquetil[4], m. 1806, él. IV, n. s.
   { 1806. Barbié du Bocage.

5. { 1766-1797. Bouchaud[5], m. 1804, él. I, n. s.
   { 1804. Quatremère de Quincy.

6. { 1789-1795. Lévesque[6], m. 1812, él. V, n. s.
   { 1812. Bernardi.

7. — 1795. Dupont de Nemours, première création, 2e classe.

8. — 1795. Daunou, prem. créat. 2e cl.

[1] Voy. p. 44 et 38, nos 40 et 18, et p. 49.

[2] Avait succédé à Creuzé de la Touche dans la 2e classe.

[3] Voy. p. 44, assoc. lib. et p. 49.

[4] Auteur de l'*Esprit de la Ligue*, frère d'Anquetil-Duperron, avait été de la première création, 2e classe.

[5] Voy. p. 39 et 43, n° 38, et p. 49.

[6] Voy. p. 42, n° 32, et p. 49.

Digitized by Google

9. { 1795. Mentelle, prem. créat. 2e cl. m. 1815, él. VII, n. s.
   { 1816. (19 janvier). Raoul-Rochette.

10. — 1795. Reinhard, prem. créat. 2e cl.

11. — 1795. Talleyrand, prem. créat. 2e cl.

12. — 1791-1795. Gossellin [1].

13. — 1795. Ginguené, prem. créat. 2e cl.

14. — 1795. De Lisles de Sales, prem. créat. 2e cl.

15. — 1795. Garran de Coulon, prem. créat. 2e cl.

16. { 1796. Champagne [2], m. 1813, él. V, n. s.
   { 1813. Walckenaer.

17. — 1795. Lakanal, prem. créat. 2e cl. exclu 21 mars 1816.

18. { 1801. Toulongeon [3], m. 1812, él. V, n. s.
   { 1813. Alexandre de la Borde.

19. — 1795. Lebreton, prem. créat. 2e cl. exclu 21 mars 1816.

20. — 1795. Grégoire, prem. créat. 2e cl. exclu 21 mars 1816.

21. { 1795. Revellière-Lépeaux, prem. créat. 2e cl. dém. 1804.
   { 1804. Visconti.

22. { 1786-1795. Bitaubé [4], m. 1808, él. IV, n. s.
   { 1808. Lanjuinais.

23. { 1770-1797. La Porte du Theil [5], m. 1815, él. V, n. s.
   { 1815. Quatremère (Étienne).

[1] Voy. p. 39, n° 21, et p. 49.
[2] Voy. p. 48.
[3] Avait succédé à Deleyre, dans la 2e classe.
[4] Voy. p. 47, n° 7, et p. 49.
[5] Voy. p. 40 et 37, nos 23 et 15, et p. 49.

Digitized by Google

24. — 1795. Langlès, prem. créat. 3e cl.

25. { 1778-1796. Larcher[1], m. 1813, él. v, n. s.
1813. Boissonade.

26. — 1799. Pougens[2].

27. { 1772-1802. Villoison[3], m. 1805, él. i, n. s.
1805. Brial.

28. — 1785-1795. Mongez[4], exclu 21 mars 1816.

29. { 1788-1795. Dupuis[5], m. 1809, él. v, n. s.
1809. Clavier.

30. { 1772-1795. Leblond[6], m. 1809.
1809. Gail.

31. { 1766-1795. Ameilhon[7], m. 1811, él. v, n. s.
1811. Amaury Duval.

32. { 1796. Camus[8], m. 1804, él. iii, n. s.
1804. Millin.

33. { 1795. Mercier, prem. créat. 2e cl. m. 1814.
1814. Vanderbourg.

34. { 1761. Garnier[9], m. 1805, él. i, n. s.
1805. De Gerando.

35. { 1763. Anquetil-Duperron[10], dém. 1804, m. 1805, él. iii, n. s.
1804. Boissy-d'Anglas.

[1] Voy. p. 43, n° 33, et p. 49.
[2] Avait succédé à Dusaulx, dans la 3e classe, voy. p. 49.
[3] Voy. p. 39 et 37, n°s 21 et 15, et p. 49.
[4] Voy. p. 44, assoc. lib. et p. 49.
[5] Voy. p. 40, n° 22, et p. 49.
[6] Voy. p. 44, n° 39 et p. 49.
[7] Voy. p. 43, n° 35, et p. 49.
[8] Voy. p. 45, assoc. lib. et p. 49.
[9] Voy. p. 41 et 36, n°s 25 et 11.
[10] Voy. p. 41 et 36, n°s 28 et 12.

Digitized by Google

36. — 1786-1795. Sylvestre de Sacy[1].

37. { 1777. De Sainte-Croix[2], m. 1809, él. IV, n. s.
1809. Caussin de Perceval.

38. — 1785-1795. Pastoret[3].

39. { 1780-1795. Gaillard[4], m. 1806, él. IV, n. s.
1806. Petit-Radel.

40. — 1780. Choiseul-Gouffier[5].

DESSINATEURS ATTACHÉS À LA COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES.

1806. Chaudet, membre de l'Académie des beaux-arts (sculpture), m. 1810.
1810. Lemot, même Académie, même section.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1. — 1803. Jefferson, à Philadelphie.

2. — 1803. Rennell, à Londres.

3. — 1803. Niebuhr, en Danemark, m. 1814, él. VII, n. s.

4. { 1803. Fox, à Londres, m. 1806.
1814. Wyttenbach, à Leyde.

5. { 1792-1803. Heyne[6], à Gœttingue, m. 1814, él. V, n. s.
1814. Wilkins, à Hertford.

6. — 1803. Wildfort, à Calcutta.

[1] Voy. p. 45, ass. lib., p. 41, n° 25, et p. 49.
[2] Voy. p. 41, n° 8.
[3] Voy. p. 41, n° 28, et p. 48.
[4] Voy. p. 42 et 38, n°s 32 et 19, et p. 49.
[5] Voy. p. 43, n° 34.
[6] Voy. p. 47, n° 6.

Digitized by Google

7. { 1803. Klopstock, à Hambourg, m. 1804, él. 1, n. s.
   { 1804. S. A. Em. Ch. de Dalberg, prince primat, m. 1817.

8. { 1803. Wieland, à Weimar, m. 1813.
   { 1817. Morelli, à Venise.

SIXIÈME PÉRIODE.

1816 — 1852.

L'ordonnance royale du 21 mars 1816 rendit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres son titre primitif et son rang d'ancienneté, après l'Académie française, première par droit d'aînesse.

La même ordonnance, contenant des listes nouvelles, officiellement dressées, des quatre Académies, bannissait violemment de l'Institut dix-neuf de ses membres par simple forme de prétérition; elle en frappa cinq dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Letronne, que l'éclat de ses travaux désignait déjà depuis quelques années aux suffrages de la Compagnie pour la plus prochaine élection, eut le malheur, en de telles conjonctures, d'être nommé par ordonnance, M. Mollevaut avec lui, pour remplir deux des places vacantes. L'Académie nomma aux trois autres par le procédé ordinaire. Nous nous sommes conformés aux registres d'inscriptions pour assigner à chacun sa place.

L'ordre des successions fut troublé encore une fois, le 1er octobre 1823, et pour longtemps. Une ordonnance qui semblait accordée aux vœux de l'Académie pour rehausser sa dignité, mais que la majorité de ses membres n'avait ni demandée, ni prévue, et à laquelle il s'en fallait qu'elle eût le moindre intérêt, réduisit le nombre des académiciens ordinaires à trente, et disposa que, pour opérer cette réduction, l'on nommerait

Digitized by Google

à une seule place sur trois devenues vacantes au fur et à mesure des extinctions. Il y eut ainsi, trois fois, en 1824, 1827 et 1829, une seule élection pour trois places vacantes; mais, enfin, une ordonnance du 24 décembre 1828 remit les choses sur l'ancien pied et rendit à l'Académie ses quarante membres ordinaires, et aux successions leur ordre habituel. Le 7 mai 1830, les places que les triples extinctions avaient laissées vacantes furent remplies par six élections successives dans la même séance.

TABLEAU DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DEPUIS LE 21 MARS 1816 JUSQU'À LA FIN DE 1852.

1. 1772-1795-1803. Dacier, m. 1833, él. XII, n. s.
   1833. Guizot.

2. 1780-1803. Le comte de Choiseul-Gouffier, m. 1816, él. VII, n. s.
   1817. Le comte de Choiseul-Daillecourt.

3. 1785-1795-1803. Le marquis de Pastoret, m. 1840, él. XVI, n. s.
   1840. De Wailly.

4. 1785-1795-1803. Silvestre de Sacy, m. 1838, él. XII, n. s.
   1838. Magnin.

5. 1791-1795-1803. Gossellin, m. 1830, él. IX, n. s.
   1830. Van Praët[1], m. 1837, él. XIV, n. s.
   1837. Guigniaut.

[1] Première des nominations faites postérieurement à l'ordonnance du 24 décembre 1828.

Digitized by Google

6. 1795-1803. Daunou, m. 1840, él. XIV, n. s.
1840. Villemain.

7. 1795-1803. Delisle de Sales, m. 1816 (23 septembre).
1816. Raynouard, m. 1837, él. XVIII, n. s.
1837. P. Paris.

8. 1795-1803. Dupont de Nemours, m. 1817, él. VII, n. s.
1817. Mongez[1], m. 1835, él. XVIII, n. s.
1836. Burnouf père, m. 1844.
1844. Mohl.

9. 1795-1803. Le comte Reinhard, m. 1837.
1837. Ph. le Bas.

10. 1795-1803. Ginguené, m. 1816 (16 novembre), él. VII, n. s.
1816. Tôchon d'Annecy, m. 1820, él. VII, n. s.
1820. Saint-Martin, m. 1832, él. XII, n. s.
1833. Julien.

11. 1795-1803. Le prince de Talleyrand, m. 1838.
1839. Garcin de Tassy.

12. 1795-1803. Garran de Coulon, m. 1816.
1817. Naudet.

13. 1795-1803. Langlès[2], m. 1824, él. IX, n. s.
1830. Thurot[3], m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Le comte Beugnot.

14. *Dasaulx* (voy. p. 40, n° 24, et p. 49).
1799-1803. Pougens[4], m. 1834, él. XII, n. s.
1834. Le Clerc.

[1] Voy. p. 52, n° 28. — [2] Non immédiatement remplacé. (Ordonnance du 1er octobre 1823.) — [3] Élection du 7 mai. — [4] Voy. p. 52, n° 26.

Digitized by Google

15. 1797-1803. Le Brun, duc de Plaisance, m. 1824[1].
1830. Champollion jeune[2], m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Eugène Burnouf, m. 1852.

16. *Bouchaud* (voy. p. 50, n° 5).
1804. Quatremère de Quincy, m. 1849.
1850. Wallon.

17. *Revellière-Lépeaux* (voy. p. 51, n° 21).
1804. Visconti, m. 1818, él. VIII, n. s.
1818. Jomard.

18. *Anquetil-Duperron* (voy. p. 52, n° 35).
1804. Le comte Boissy-d'Anglas, m. 1826[3], él. IX, n. s.
1830. Thierry (Augustin).

19. *Camus* (voy. p. 52, n° 32).
1804. Millin, m. 1818, él. VIII, n. s.
1818. Dureau de la Malle.

20. *Garnier* (voy. p. 52, n° 34).
1805. Le baron de Gerando, m. 1842.
1842. Ampère (Jean-Jacques-Antoine).

21. *Villoison* (voy. p. 52, n° 27).
1805. Dom Brial[4], m. 1828, él. IX, n. s.
1830. Lajard[5].

22. *Gaillard* (voy. p. 53, n° 39).
1806. Petit-Radel, m. 1836.
1836. Fauriel, m. 1844.
1844. Laboulaye.

[1] Non remplacé, ordonnance du 1er oct. — [2] Élection du 7 mai 1830. — [3] Non remplacé, ordonnance du 1er oct. — [4] Même ordonnance. — [5] Élection du 7 mai.

Digitized by Google

23. *Anquetil* (voy. p. 50, n° 4).
1806. Barbié du Bocage, m. 1828[1], él. IX, n. s.
1830. Jaubert[2], m. 1847.
1847. Édouard Biot, m. 1850.
1850. Vincent.

24. *Bitaubé* (voy. p. 51, n° 22).
1808. Lanjuinais[3], m. 1827, él. IX, n. s.
1827. Pouqueville, m. 1838.
1839. Littré.

25. *De Sainte-Croix* (voy. p. 53, n° 37).
1809. Caussin de Perceval père, m. 1835, él. XIV, n. s.
1835. Langlois.

26. *Leblond* (voy. p. 52, n° 30).
1809. Gail[4], m. 1829, él. IX, n. s.
1829. Pardessus.

27. *Dupuis* (voy. p. 52, n° 29).
1809. Clavier, m. 1817, él. VII, n. s.
1818. Le Prévost-d'Iray, m. 1849.
1849. Caussin de Perceval fils.

28. *Ameilhon* (voy. p. 52, n° 31).
1811. Amaury-Duval, m. 1838.
1839. Lenormant.

29. *Lévesque* (voy. p. 50, n° 6).
1812. Bernardi[5], m. 1824, él. IX, n. s.
1824. Hase.

[1] Ordonnance du 1er octobre.

[2] Élection du 7 mai.

[3] Troisième du deuxième groupe de trois extinctions successives après Barbié du Bocage, n° 23, et Boissy-d'Anglas, n° 18; ord. du 1er oct.

[4] Troisième du troisième groupe de trois extinctions successives après Vanderbourg, n° 33, et Brial, n° 21; ord. du 1er oct.

[5] Troisième du premier groupe de trois extinctions successives après Langlès, n° 13, et le duc de Plaisance, n° 15; ord. du 1er oct.

Digitized by Google

30. *Larcher* (voy. p. 52, n° 25).
1813. Boissonade.

31. *Toulongeon* (voy. p. 51, n° 18).
1813. Le comte Alexandre de la Borde, m. 1842.
1842. Le comte Léon de la Borde.

32. *Champagne* (voy. p. 51, n° 16).
1813. Le baron Walckenaer, m. 1852, él. XVIII, n. s.
1852. Brunet de Presle.

33. *Mercier* (voy. p. 52, n° 33).
1814. Vanderbourg[1], m. 1827, él. XIV, n. s.
1830. Mionnet[2], m. 1842, él. XVI, n. s.
1842. De Saulcy.

34. *De la Porte du Theil* (voy. p. 51, n° 23).
1815. Quatremère (Étienne).

35. *Mentelle* (voy. p. 51, n° 9).
1816. Raoul-Rochette.

36. *D. Poirier* (voy. p. 50, n° 3).
Joseph Bonaparte (voy. p. 50, n° 3).
1816. Letronne, m. 1848, él. XVIII, n. s.
1849. Ravaisson.

37. *Lakanal* (voy. p. 51, n° 17).
1816. Mollevaut, m. 1844.
1845. De la Saussaye.

[1] Ordonnance du 1er octobre (voy. p. 58, note 4). — [2] Élection du 7 mai.

Digitized by Google

38. *Mongez* (voy. p. 52, n° 28 et p. 56, n° 8).
1816. Abel Rémusat, m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Guérard.

39. *Grégoire* (voy. p. 51, n° 20).
1816. De Chézy, m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Reinaud.

40. *Lebreton* (voy. p. 51, n° 19).
1816. Émeric David, m. 1839, él. XVI, n. s.
1839. Berger de Xivrey.

DESSINATEURS ATTACHÉS À LA COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES.

1810. Lemot, m. 1827, Académie des beaux-arts (sculpture).
1827. Ramey père, m. 1838, même Académie, même section.
1838. Ramey fils, m. 1852, même Académie, même section.

ACADÉMICIENS LIBRES[1].

1. 1766-1816. Lévêque de Pouilly[2], m. 1820.
1830. Dugas-Montbel, m. 1835.
1835. Le comte Miot de Mélito, m. 1841, él. XIV.
1841. Biot.

2. 1789-1816. Le marquis de Villedeuil[3], m. 1828.
1830. Le chevalier Artaud de Montor, m. 1849.
1850. Barchou de Penhoën.

3. 1816. Messire Dambray, m. 1829.
1830. Le baron Cuvier, m. 1832.
1832. Séguier de Saint-Brisson.

[1] T. V, nouv. sér. *Hist.* p. 10, art. 18, 19, et p. 36.

[2] Voy. p. 46, n° 2.

[3] Voy. p. 35, n° 10.

Digitized by Google

4. 1816. Le comte de Blacas, m. 1839.
1839. Villeneuve-Trans, m. 1850.
1850. De Pétigny.

5. 1816. L'abbé de Betencourt, m. 1829.
1830. Le marquis Fortia d'Urban, m. 1843.
1843. Mérimée.

6. 1816. L'abbé comte de Montesquiou, m. 1832.
1832. L'abbé de la Rue, m. 1835.
1835. Artaud (d'Avignon), m. 1838.
1838. Aug. le Prévost.

7. 1816. Le comte de Barbé-Marbois, m. 1837.
1837. Michaud, m. 1839.
1839. Vitet.

8. 1816. Fauris de Saint-Vincens, m. 1819, él. IX.
1820. Le comte d'Hauterive, dém. 1829.
1830. Cousinery, m. 1833.
1833. Monmerqué.

9. 1816. Schweighæuser, m. 1830.
1830. Le duc de Luynes.

10. 1816. Le comte Germain Garnier, m. 1821, él. VIII.
1830. Salverte (Eusèbe), m. 1839.
1839. Eyriès, m. 1846.
1846. Le marquis de la Grange.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1. 1803. Jefferson, à Philadelphie, m. 1826.
1831. Boeckh.

Digitized by Google

2. 1803. Le major Rennell, m. 1830, él. XIV, n. s.
1831. Colebrooke, m. 1837, él. XVI, n. s.
1837. Sir Graves Chamney Haughton, m. 1849.
1849. Wilson.

3. 1803. *Niebuhr* (voy. p. 53, n° 3).
1819. Fréd.-Aug. Wolf, m. 1824.
1825. Creuzer.

4. 1803. *Fox* (voy. p. 53, n° 4).
1814. Wyttenbach, m. 1820.
1820. Heeren, m. 1842.
1842. Le cardinal Maï.

5. 1803. *Heyne* (voy. p. 53, n° 5).
1814. Ch. Wilkins, m. 1836.
1836. Herman de Leipsig, m. 1848.
1849. Lobeck.

6. 1803. Wildfort (voy. p. 53, n° 6.)
1825. Le baron Guillaume de Humboldt, m. 1835.
1835. Le baron de Hammer-Purgstall.

7. 1803. *Klopstock* (voy. p. 54, n° 7).
1804. *Le baron de Dalberg, prince primat.*
1820. Le comte Ouvaroff.

8. 1803. *Wieland* (voy. p. 54, n° 8).
1817. L'abbé Morelli, m. 1819.
1820. L'abbé Sestini, m. 1833.
1833. Boettiger, m. 1835.
1835. Féd. Jacobs, m. 1847.
1847. Jacob Grimm.

Digitized by Google

PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE[1] DEPUIS LA RÉORGANISATION DE L'INSTITUT,

3 PLUVIÔSE AN XI (23 JANVIER 1803).

CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNES.

An XI. Le Brun (Charles-François).
An XII. Silvestre de Sacy.
An XIII. La Porte du Theil.
1806. Pastoret.
1807. Gossellin.
1808. Lévesque.
1809. Boissy-d'Anglas.
1810. Silvestre de Sacy.
1811. Daunou.
1812. Comte Pastoret.
1813. Quatremère de Quincy.
1814. Mongez.
1815. Ginguené.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

1816. Choiseul-Gouffier.
..... Quatremère de Quincy, vice-président[2].
1817. Le comte Pastoret.
1818. Boissonade.
1819. Le baron Silvestre de Sacy.
1820. Petit-Radel.
1821. Walckenaer.
1822. Le baron Silvestre de Sacy.
1823. Le marquis de Pastoret.
1824. Caussin.
1825. Raynouard.
1826. Le baron Walckenaer.
1827. Abel Rémusat.
1828. Daunou.
1829. Quatremère (Étienne).
1830. Boissonade.
1831. Le baron Silvestre de Sacy.
1832. Le baron Walckenaer.
1833. Naudet.
1834. Raoul-Rochette.
1835. Daunou.
1836. Hase.
1837. Dureau de la Malle.

[1] Le bureau de l'Académie se compose d'un président et d'un vice-président avec le secrétaire perpétuel. L'usage s'est établi de porter toujours à la présidence le vice-président de l'année qui précède. Afin d'éviter les répétitions de noms et de ménager l'espace, les vice-présidents ne seront point nommés dans cette liste, leurs noms étant donnés quand ils deviennent présidents.

[2] M. Quatremère, ayant été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ne voulut point être porté à la présidence dans celle des inscriptions. Il fallut faire une exception à l'usage qui vient d'être rapporté.

Digitized by Google

1838. Jomard.
1839. Letronne.
1840. Raoul-Rochette.
1841. Le Clerc.
1842. Lajard.
1843. Le comte Beugnot.
1844. Guigniaut.
1845. Pardessus.
1846. Naudet.
1847. Reinaud.
1848. Eugène Burnouf.
1849. Magnin.
1850. Langlois.
1851. Guizot.
1852. De Wailly.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS[1].

1701. L'abbé Tallemant, vétéran en 1706, mort en 1712. Les cinq premiers *Éloges* du tome I sont de lui[2].

1706. De Boze, pensionnaire et secrétaire perpétuel à vingt-six ans, démissionnaire en 1743, mort en 1753; a publié les quinze premiers volumes in-4° des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, est auteur de cinquante-quatre *Éloges*[3].

[1] Perrault fut d'abord chargé par Colbert de tenir la plume dans les réunions de la Petite Académie; il fut suppléé, lorsqu'il cessa d'y paraître, par l'abbé Gallois, qui se fit assister quelquefois par l'abbé Michaud. Lorsque Louvois eut pris l'Académie sous sa direction, il désigna de la Chapelle pour remplir les fonctions de Perrault. Il n'y eut pas de secrétaire perpétuel en titre avant l'ordonnance de 1701, quoique Tallemant en eût l'office depuis 1694.

[2] Le duc d'Aumont, Pavillon, Duché, Pouchard, Barat.

[3] Vaillant père, Mabillon, Vaillant fils, la Chaise, le président de Lamoignon, Thomas Corneille, tome I; Despréaux, Oudinet, Tallemant, Tourreil, Brulart de Sillery, évêque de Soissons; Galland, Tilladet, Kuster, Cuper, Bourdelin, Pinart, tome III; l'abbé de Louvois, le Tellier, Simon, Henrion, Renaudot, Foucault, Baudelot, Dacier, Massieu, de Beringhen, Boivin aîné, tome V; Bignon, prévôt des marchands; le Peletier, Boivin jeune, le cardinal Gualterio, Fraguier, de la Neufville, Couture, Boutard, de la Loubère, Boissy, de Valbonnays, tome VII; le duc de Coislin, évêque de Metz; de Caumartin, évêque de Blois, tome IX; Vertot, de Beaujeu, évêque de Castres; Iselin, tome XII; Anselme, le maréchal d'Estrées, de la Barre, tome XIV; Lancelot, de Surbeck, Sevin, Rollin, Banier, le cardinal de Polignac, Montfaucon, tome XVI, p. 257-334.

Digitized by Google

1742. Fréret, mort en 1749; on lui doit seize *Éloges*[1]. La publication des *Mémoires* ayant été interrompue pendant les six années du secrétariat de Fréret, M. de Foncemagne se chargea de l'impression des tomes XVI et XVII.

1749. Bougainville, associé en 1746, secrétaire perpétuel à vingt-six ans, démissionnaire en 1755, pensionnaire en 1762, mort en 1763, a publié les tomes XVIII-XXI, XXIII et XXIV; a écrit neuf *Éloges*[2].

1755. Le Beau, démissionnaire en 1772, mort en 1778, a publié les tomes XXV à XXXV inclusivement; a donné trente-cinq *Éloges*[3].

1772. Dupuy (Louis), démissionnaire en 1782, mort en 1795, a publié les tomes XXXVI à XLI; a fait dix-huit *Éloges*[4].

1782. Dacier (Bon-Joseph), secrétaire perpétuel jusqu'à la destruction en 1793, et depuis 1803 jusqu'à sa mort, en 1833, a publié les tomes XLII à L, et de la nouvelle série les tomes I à X; est auteur de quinze *Éloges* et de trente-neuf *Notices historiques*[5].

[1] La Bastie, Banduri, le cardinal Fleury, l'abbé Bignon, Chambors, tome XVI, p. 335-386; Rothelin, Gédoyn, de Caumont, Fourmont aîné, l'abbé Fourmont, Mongault, Souchay, tome XVIII; Burette, Valois, Danchet, Mandajors, tome XXI.

[2] Otter, d'Egly, Fréret, le cardinal de Rohan, tome XXIII; Turgot, prévôt des marchands; Geinoz, de Boze, Fenel, Secousse, tome XXV.

[3] Le cardinal Quirini, Maffei, Boyer, évêque de Mirepoix; Blanchard, l'abbé de Pomponne, Fontenelle, le marquis d'Argenson, tome XXVII; Peyssonel, le président de Lamoignon, petit-fils du grand Lamoignon; Fontenu, Melot, Lebeuf, tome XXIX; Sallier, le président Bon, du Resnel, Passionei, Lévesque, Falconet, Louis Racine, Bougainville, t. XXXI; le comte d'Argenson, de Caylus [le Beau jeune, par l'abbé Garnier], t. XXIV; Hardion, Tercier, Ménard, Noinville, tome XXVI; Vatry, Bonamy, le président Hénault, Mignot, Schœpflin, Gibert, Belley, Mazzocchi, tome XXXVIII.

[4] Fontette, Bignon, prévôt des marchands, bibliothécaire du roi; Duclos, de la Bléterie, le comte de Chesterfield, de la Nauze, Capperonier, tome XL; le duc de Saint-Aignan, le duc de la Vrillière, de Brosses, le Beau, Foucher, tome XLII; Foncemagne, Joly de Maizeroy, Batteux, de la Curne de Sainte-Palaye, Turgot, le ministre de Louis XVI; Maurepas, t. XLV, p. 73-159.

[5] D'Anville, Canaye, de Guasco, t. XLV,

Digitized by Google

1833. Silvestre de Sacy, mort en 1838, a composé sept *Notices historiques*[1].

1838. Daunou, mort en 1840, a publié les tomes XI, XII, XIII et XIV, 2e partie; a écrit quatre *Notices historiques*[2].

1840. Le baron Walckenaer, mort en 1852, a publié la première partie du tome XIV, les tomes XV, XVI, XVII, XVIII, 2e partie; XIX, 1re et 2e partie; a laissé onze *Notices historiques*[3].

1852. Eugène Burnouf, élu le 14 mai, mort le 28.

1852. Naudet lui a succédé le 25 juin; a fait la notice sur M. le baron Walckenaer[4].

Les séries chronologiques de ces tableaux s'arrêtent aux derniers jours de l'an 1852. L'Académie des inscriptions et belles-lettres comptait alors cent quatre-vingt-neuf ans d'existence. Après avoir traversé, dans une si longue durée, des révolutions politiques et particulières, qui détruisirent son

p. 160-195; Bignon, dernier bibliothécaire du roi, de ce nom; Seguier, Paciaudi, l'abbé Arnaud, de Burigny, Grosley, le marquis de Paulmy, Béjot, Rochefort, Nicolaï, d'Ormesson, Brotier, tome XLVII; le Roy, Poirier, Bouchaud, Klopstock, Garnier, Villoison, tome I, nouvelle série; Camus, Anquetil-Duperron, tome III; Gaillard, Anquetil, Bitaubé, de Sainte-Croix, tome IV; Dupuis, Ameilhon, Lévesque, de Toulongeon, Champagne, du Theil, Heyne, Larcher, tome V; Ginguené, Niebuhr, Choiseul-Gouffier, Clavier, Mentelle, tome VII; Visconti, Dupont de Nemours, Millin, le marquis Garnier, Tôchon d'Annecy, t. VIII; Fauris de Saint-Vincens, Langlès, Bernardi, Barbié du Bocage, Boissy-d'Anglas, Lanjuinais, Brial, Gossellin, Gail, tome IX.

[1] Champollion jeune, Abel Rémusat, Thurot, Saint-Martin, Chézy, Dacier, Pougens, tome XII, 1re partie.

[2] Silvestre de Sacy, tome XII, 1re partie; Vanderbourg, Van-Praët, Caussin, tome XIV, 1re partie.

[3] Daunou, le major Rennell, Louis Dupuy, Miot, t. XIV, 1re partie; Émeric-David, le marquis de Pastoret, Mionnet, Colebrooke, tome XVI, 1re partie; Mongez, Letronne, Raynouard, tome XVIII, 1re partie.

[4] Tome XVIII, 1re partie.

Digitized by Google

ancienne constitution et qui ont troublé deux fois la nouvelle, il n'était pas possible qu'elle eût gardé une succession non interrompue dans tous les fauteuils. Il y en a peu dont l'hérédité remonte depuis nos jours jusqu'à nos premiers auteurs, ou seulement jusqu'aux établissements de 1701 et de 1716[1]. L'an-

[1] La collation des numéros du tableau de 1716 à 1793 (p. 36-44) avec ceux de la liste de 1816 à 1852 (p. 55-60) montrera la suite généalogique de chaque fauteuil.

Il faut observer que des quarante académiciens *ordinaires* de 1716, il n'y en avait que trente dont la condition correspondît à celle des quarante d'aujourd'hui; les dix honoraires formaient un ordre à part. Mais, d'un autre côté, plusieurs *académiciens libres*, *résidants* et *non résidants*, de l'ancienne Académie, qui prirent des places d'*ordinaires* dans la nouvelle, ont multiplié les liens héréditaires entre l'une et l'autre.

N^os de 1716 avec la date d'origine.		N^os correspondants de 1852.
XI.	1663. Chapelain — Garnier.	20. Ampère.
XII.	1663. Bourzeis — Anquetil-Duperron.	18. Thierry (Augustin).
XVI.	1683. Jean Racine — De la Porte du Theil.	34. Quatremère (Étienne).
XVII.	1683. De la Chapelle — Villoison.	21. Lajard.
XVIII.	1683. Rainssant — Bon-Joseph Dacier.	1. Guizot.
XIX.	1701. Félibien fils — Gaillard.	22. Laboulaye.
XXI.	1701. Oudinet — Gossellin.	5. Guigniaut.
XXII.	1701. Fontenelle — Dupuis.	27. Caussin de Perceval fils.
XXIV.	1701. De Beaujeu — Dusaulx.	14. Le Clerc.
XXV.	1701. Couture — De Sacy.	4. Magnin.
XXVIII.	1701. Pouchard — De Pastoret.	3. De Wailly.
XXXII.	1716. Fontenu — Lévesque.	29. Hase.
XXXIII.	1716. Fréret — Larcher.	30. Boissonade.
XXXIV.	1716. Gouley — Choiseul-Gouffier.	2. Choiseul-Daillecourt.
XXXV.	1716. Sallier — Ameilhon.	28. Lenormant.
XXXVIII.	1716. Gedoyn — Bouchaud.	16. Wallon.
XXXIX.	1716. Falconet — le Blond.	26. Pardessus.
Académic. lib. résid.	1785-1803. D. Poirier.	36. Ravaisson.
———	1785-1795. Mongez.	38. Guérard.
———	1785-1795. Camus.	19. Dureau de la Malle.
——— non résid.	1745-1795. Bitaubé.	24. Littré.
———	1746-1803. De Sainte-Croix.	25. Langlois.

La liste de 1816-1852 donnera l'origine et la succession pour les dix-huit autres fauteuils.

Il n'y a que deux des académiciens libres qui retrouvent leurs auteurs dans l'ancienne Académie, savoir : M. Biot — Lévêque de Pouilly, M. Barchou de Penhoën — le marquis de Villedeuil.

Digitized by Google

cienneté ne va pas au delà de 1795 et 1803 pour la plupart des autres. Mais les académiciens sont unis par la solidarité des droits comme des devoirs, et la gloire de la compagnie appartient tout entière à chacun d'eux, comme elle les oblige tous également.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres est sortie de bien petits commencements. Mais il y a des temps heureux où la plus humble institution acquiert une grandeur inattendue par la force des hommes. C'est aux générations qui la reçoivent ainsi agrandie à n'en pas laisser amoindrir l'honneur pendant leur passage.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ACADÉMICIENS DONT LES ÉLOGES SONT INSÉRÉS DANS LE RECUEIL.

A

Ameilhon, v, nouv. sér.
Anquetil, iv, n. s.
Anquetil-Duperron, iii, n. s.
Anselme, xiv.
Arnaud (L'abbé), xlvii.

B

Banduri, xvi.
Banier, xvi.
Barat, i.
Barbié du Bocage, ix, n. s.
Batteux, xlv.
Baudelot, v.
Beaujeu (De Quiqueran de), évêque de Castres, xii.
Bejot, xlvii.
Belley, xxxviii.
Beringhen (Marquis de), v.
Bernardi, ix, n. s.
Bignon (L'abbé), l'un des fondateurs de l'Académie, xvi.
Bignon, prévôt des marchands, frère du précédent, vii.
Bignon (Jérôme), xvi, à la fin de l'éloge de son oncle.

Digitized by Google

Bignon (Armand-Jérôme), XL.
Bignon (Jérôme-Frédéric), XLVII.
Bitaubé, IV, n. s.
Blanchard, XXVII.
Boissy, VII.
Boissy-d'Anglas, IX, n. s.
Boivin l'aîné, V.
Boivin cadet, VII.
Bon (Le président), XXXI.
Bonamy, XXXVIII.
Bouchaud, I, n. s.
Bougainville (De), XXXI.
Bourdelin, III.
Boutard, VII.
Boyer, évêque de Mirepoix, XXVII.
Bréquigny, L, p. 719.
Brial, IX, n. s.
Brotier, XLVII.
Burette, XXI.
Burigny, XLVII.

C

Camus, III, n. s.
Canaye (L'abbé), XLV.
Capperonier, XL.
Caumartin (Le Fèvre de), évêque de Blois, IX.
Caumont (Le marquis de), XVIII.
Caussin de Perceval, XIV, n. s.
Caylus (Le comte de), XXXIV.
Chambors (De), XVI.
Champagne, V, n. s.
Champollion, XII, n. s.
Chesterfield (Le comte de), XL.
Chézy (Léonard de), XII, n. s.
Choiseul-Gouffier (Le comte de), VII, n. s.
Clavier, VII, n. s.
Clément, L, p. 591.
Coislin (Le duc de), évêque de Metz, IX.
Colebrooke, XVI, n. s.
Corneille (Thomas), I.
Couture, VII.
Cuper, III.

D

Dacier (André), V.
Dacier (Bon-Joseph), XII, n. s.
Danchet, XXI.
Danville, XLV.
D'Argenson (Le marquis), XXVII.
D'Argenson (Le comte), XXXIV.
D'Aumont (Le duc), I.
Daunou, XIV, n. s.
De Boze, XXV.
De Brosses (Le président), XLII.
D'Egly, XXIII.
De Guignes, XLVIII, p. 777.
Désormeaux, L, p. 682.
Despréaux, III.
D'Estrées (Le maréchal), XIV.
D'Ormesson (Le président), XLVII.
Duché, I.
Duclos, XL.
Dupont de Nemours, VIII, n. s.
Dupuis, V, n. s.
Dupuy, XIV, n. s.
Du Resnel, XXXI.
Dusaulx, tome III, classe de littérature et beaux-arts.

E

Émeric David, XVI, n. s.

Digitized by Google

F

Falconet, XXXI.
Fenel, XXV.
Fleury (Le cardinal de), XVI.
Foncemagne, XLV.
Fontenelle, XXVII.
Fontenu (L'abbé de), XXIX.
Fontette, XL.
Foucault, V.
Foucher (L'abbé), XLII.
Fourmont l'aîné, XVIII.
Fourmont (L'abbé de), *ibid.*
Fraguier, VII.
Fréret, XXIII.

G

Gail, IX, n. s.
Gaillard, IV, n. s.
Galland, III.
Garnier, I, n. s.
Garnier (Le marquis Germain), VIII, n. s.
Gauthier de Sibert, tome III, classe des sciences morales et politiques.
Gedoyn, XVIII.
Geinoz, XXV.
Gibert, XXXVIII.
Ginguené, VII, n. s.
Gossellin, IX, n. s.
Grosley, XLVII.
Gualterio (Le cardinal), VII.
Guasco (L'abbé de), XLV.
Guénée (L'abbé), L, p. 246.

H

Hardion, XXXVI.
Henault (Le président), XXXVIII.
Henrion, V.
Heyne, V, n. s.
Houard, L, p. 497.

I

Iselin, XII.

K

Klopstock, I, n. s.
Kuster, III.

L

La Barre (De), XIV.
La Bastie (De), XVI.
La Bléterie (L'abbé de), XL.
La Chaise (Le Père de), I.
La Loubère (De), VII.
Lamoignon (Le président Chrétien-François de), I.
Lamoignon (Le président Chrétien-Guillaume de), XXIX.
La Nauze (De), XL.

Digitized by Google

Lancelot, XVI.
Langlès, IX, n. s.
Lanjuinais, IX, n. s.
La Porte du Theil (De), V, n. s.
Larcher, V, n. s.
La Vrillière (Le duc de), XLII.
Le Beau aîné, XLII.
Le Beau cadet, XXXIV.
Le Beuf, XXIX.
Le Peletier de Souzy, VII.
Le Roy, I, n. s.
Le Tellier (Le Père), V.
Letronne, XVIII, n. s.
Lévesque, V, n. s.
Lévesque de la Ravalière, XXXI.
Louvois (L'abbé de), V.

M

Mabillon, I.
Maffei (Le marquis de), XXVII.
Maizeroi, XLV.
Mandajors, XXI.
Massieu, V.
Maurepas (Le comte de), XLV.
Mazzocchi, XXXVIII.
Mélot, XXIX.
Ménard, XXXVI.
Mentelle, VII, n. s.
Mignot, XXXVIII.
Millin, VIII, n. s.
Mionnet, XVI, n. s.
Miot de Melito, XIV, n. s.
Mongez, XVIII, n. s.
Montfaucon (Bernard de), XVI.
Montgault, XVIII.

N

Neufville (De la), VII.
Niebuhr (Carsten), VII, n. s.
Nicolaï (De), XLVII.
Noinville (Durey de), XXXVI.

O

Otter, XXIII.
Oudinet, III.

P

Paciaudi, XLVII.
Passionei (Le cardinal), XXXI.
Pastoret (Le marquis de), XVI, n. s.
Paulmy (Le marquis de), XLVII.
Pavillon, I.
Peyssonel, XXIX.
Pinart, III.
Poirier, I, n. s.
Polignac (Le cardinal de), XVI.
Pomponne (L'abbé de), XXVII.
Pouchard, I.
Pougens, XII, n. s.

Q

Quirini (Le cardinal), XXVII.

Digitized by Google

R

Racine (Louis), XXXI.
Raynouard, XVIII, n. s.
Rémusat (Abel), XII, n. s.
Renaudot, V.
Rennell (Le major), XIV, n. s.
Rochefort, XLVII.
Rohan (Le cardinal de), XXIII.
Rollin, XVI.
Rothelin (L'abbé de), XVIII.

S

Saint-Aignan (Le duc de), XLII.
Sainte-Croix (Le baron de), IV, n. s.
Sainte-Palaye (De la Curne de), XLV.
Saint-Martin, XII, n. s.
Saint-Vincens (Fauris de), IX, n. s.
Sallier, XXXI.
Schœpflin, XXXVIII.
Secousse, XXV.
Séguier, de Nîmes, XLVII.
Sévin, XVI.
Sillery (Fabio Brularedo), évêque de Soissons, III.
Silvestre de Sacy, XII, n. s.
Simon, V.
Souchay, XVIII.
Surbeck (De), XVI.

T

Tallemant, III.
Tercier, XXXVI.
Thurot, XII, n. s.
Tilladet, III.
Tôchon d'Annecy, VIII, n. s.
Toulongeon (Le marquis de), V, n. s.
Tourreil, III.
Turgot, prévôt des marchands, XXV.
Turgot, ministre de Louis XVI, XLV.

V

Vaillant père, I.
Vaillant fils, *ibid.*
Valbonnays (Le président de), VII.
Valois, XXI.
Vanderbourg, XIV, n. s.
Van-Praët, XIV, n. s.
Vatry, XXXVIII.
Vertot, XII.
Villoison (D'Ansse de), I, n. s.
Visconti, VIII, n. s.

W

Walckenaer, XVIII, n. s.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

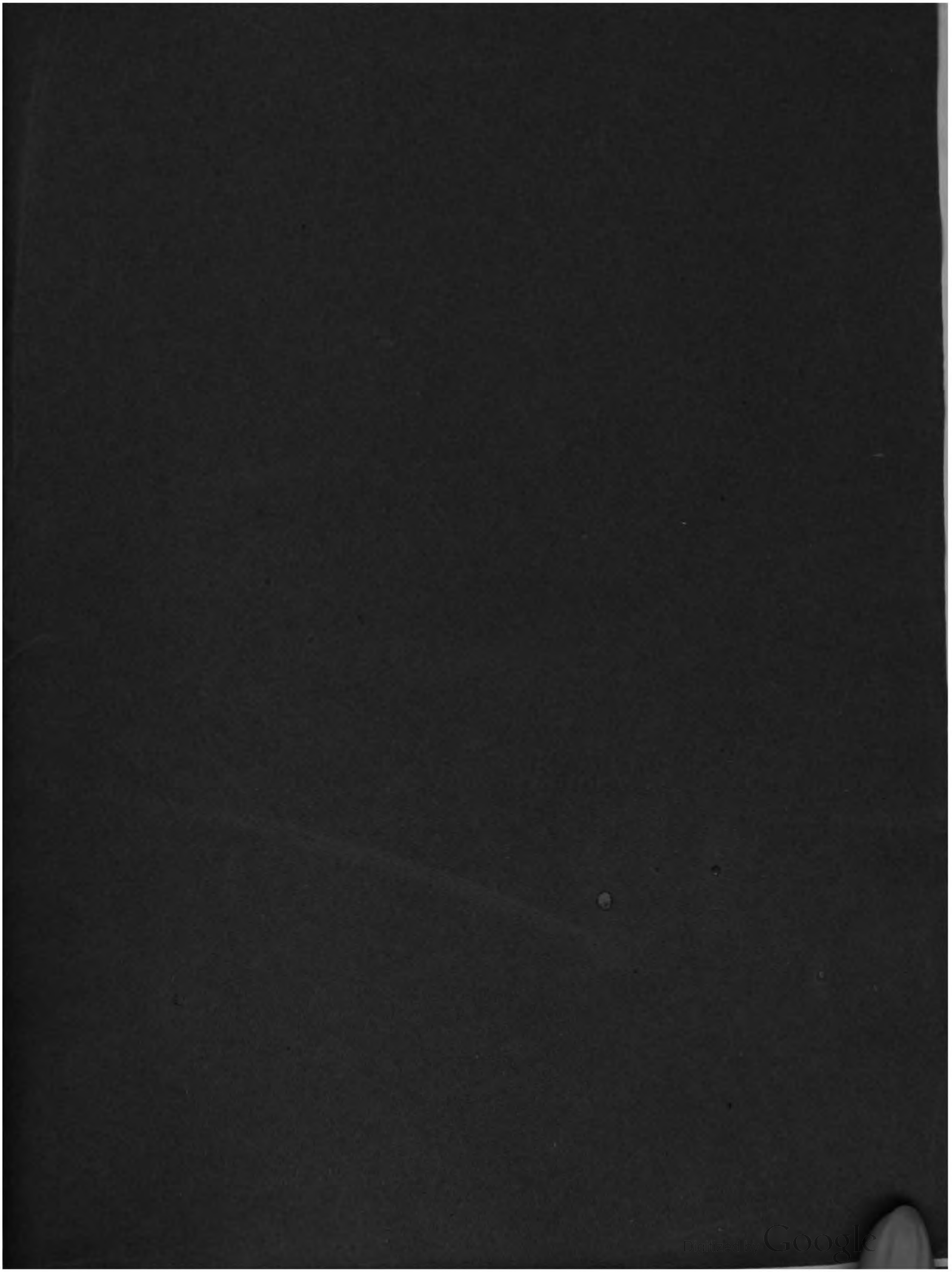
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 009 564 386

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER

SEP

Digitized by Google

Digitized by Google